

Rapport moral

Assemblée générale ordinaire 2025

2025

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Projet associatif	7
Rapport d'activité 2024	23
Vie des établissements et des services	28
Rapport d'orientation 2025-2026	31
L'Adapei 77 en 2024	35
Offre médico-sociale	36
Ressources humaines	38
Finances et administration	43
Systèmes informatiques	50
Qualité et développement	51
Communication	57
Les établissements en 2024	59
Territoire de Seine et Yonne	62
Territoire de Marne et Morin	72
Territoire du Provinois	82
Plateforme MAS	90
Plateforme Enfance	96
ESAT Les Ateliers braytois	98

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 28 mai 2024, le Conseil d'administration m'a renouvelé sa confiance en m'élisant pour la douzième fois à sa présidence. Je l'en remercie.

Nous avons réceptionné les travaux d'humanisation, d'accessibilité et de sécurité incendie de l'EANM situé à Juilly. Ces travaux ont permis la reconfiguration du site en proposant des chambres individuelles avec salles de bains pour les personnes accompagnées. Les salles d'activités, les locaux professionnels ont été repensés afin de garantir un confort au quotidien.

La construction du complexe médico-social de Moissy-Cramayel s'est achevée. Plus de 4500 m² permettent aux personnes accompagnées dans les différents dispositifs d'avoir des conditions d'accueil favorables et profitant du meilleur confort.

La visite de conformité de la Maison d'accueil spécialisée de la Joncherie a été réalisée dans le courant du dernier trimestre 2024. Un avis favorable a été rendu par l'Agence régionale de santé. C'est aujourd'hui une plateforme de services intégrés toutes modalités d'accueil, d'accompagnement et tout handicap, en mode file active.

Nous avons obtenu la transformation partielle des EANM de la Roselière et des Meuniers en toute modalité d'accueil. Cette transformation préfigure le mode plateforme pour les EANM sur le territoire national. Aujourd'hui dans ces deux établissements, il n'est plus nécessaire de travailler en ESAT pour résider dans nos deux structures.

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités. En 2024, huit établissements de l'association ont été évalués. Il s'agit de :

- EANM les Ormes
- EANM les Meuniers
- EANM le Clos Jollet
- EANM l'Althéa
- EANM les Tournesols
- EANM le Cèdre Bleu
- EANM la Marguette
- EANM le Ginkgo Biloba
- Et l'EANM le Chêne Rouvre.

Les résultats nous amènent à continuer notre action, les résultats vous sont présentés dans le rapport de la direction de la qualité et du développement.

Nous avons participé à la réponse à projet d'un centre HandiConsult porté par le GHSIF. Ce dispositif s'adresse aux adultes en situation de handicap au domicile, ou résidant en structures médico-sociales. Elle concerne tous types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel, polyhandicap, plurihandicap, adultes atteints de troubles du neuro-développement (déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique), mais aussi à des adultes dys- ou non-communicants, voire non-coopérants aux soins.

Un plateau technique complet va permettre une prise en charge adaptée aux besoins de ces personnes, quel que soit le type de handicap. En plus de consultations de médecine générale, des professionnels formés proposent notamment des consultations en gynécologie médicale, une prise en charge odontologique (sous différentes techniques MEOPA, sédation consciente ou anesthésie générale), une prise en charge de la douleur, et des soins infirmiers adaptés. En fonction des besoins peuvent être proposées également des consultations de spécialités (ophtalmologie, gastro-entérologie, ORL, pneumologie, endocrinologie, neurologie, médecine physique...) et différents examens biologiques ou d'imagerie, ainsi que la prise en charge des couples en situation de handicap.

HandiConsult se caractérise par une unité de lieu de consultations spécialisées et d'examens. Les locaux et les équipements sont adaptés afin de permettre une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mais aussi permettre de diminuer la multiplicité de lieux et des rendez-vous, souvent source de stress et de rupture de soins.

Les équipes disposent d'outils pédagogiques pour faciliter les interactions et aider les patients à mieux appréhender un soin ou une consultation, favorisant ainsi une meilleure communication et de compréhension des personnes en situation de handicap.

Depuis le 13 décembre 2024, l'Adapei 77 est signataire de la charte Romain Jacob par la mise en place du comité départemental du même nom.

La charte Romain Jacob impose aujourd'hui un accès au droit commun, notamment par rapport à :

- L'accès aux soins ;
- L'accessibilité ;
- Le droit au répit ;
- L'accès à l'emploi ;
- L'aide aux aidants ;
- L'inconditionnalité de l'accompagnement au quotidien.

La Charte Romain Jacob est née de la volonté des personnes vivant avec un handicap d'améliorer leur accès aux soins.

Les signataires :

- S'engagent à promouvoir la fédération des acteurs dans chacune des régions pour répondre aux besoins spécifiques de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées dans chaque région.
- S'engagent à promouvoir la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement aux personnes handicapées.
- Soulignent l'urgence actuelle d'une réponse s'impose pour répondre aux attentes des professionnels qui restent très démunis face au manque de formation, de moyens et de prise en charge des personnes handicapées dans le cadre de leurs soins.

Conscients des conditions requises pour assurer une prise en charge de qualité, ils s'engagent à diffuser les initiatives réussies ayant permis d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées en milieu hospitalier, en institution comme en milieu ordinaire.

Cette charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées.

Vous allez vous prononcer sur le nouveau projet associatif de notre association. Nous l'avons voulu le plus proche de vos préoccupations et de vos aspirations. Il s'articule autour de 3 orientations stratégiques.

- Une association où chaque personne est citoyenne et actrice de sa vie.
- Une association familiale, militante, engagée, actrice de son territoire.
- Une association innovante, flexible, experte, capable de s'adapter.

Il animera les projets de l'association pour les cinq prochaines années. L'inclusion, la triple expertise, l'auto-détermination, la transversalité de l'offre, l'inconditionnalité... permettront la réussite de l'accompagnement des personnes dont nous avons la charge.

En France, il y a toujours un nombre important de personnes en situation de handicap qui vivent à leur domicile ou au domicile de leur famille faute de place dans les établissements médico-sociaux.

Dans cette période de contrainte budgétaire, l'avenir ne s'éclaircit toujours pas et faute d'ouverture nouvelle d'établissement ou d'extension des établissements actuels, l'accompagnement de ces familles en attente est indispensable.

Je réitère mon souhait de développer un type de structure suffisamment médicalisée pour nos protégés en situation de handicap mental, vieillissants, dépendants. Trop de nos protégés accueillis à l'Adapei 77 depuis des années se voient proposer une réorientation en EPHAD, faute de pouvoir les accompagner correctement, en raison d'un handicap physique invalidant associé à leur handicap mental.

Je n'oublie pas nos protégés qui doivent être accompagnés dans des dispositifs inclusifs.

Pour finir, je voudrais m'adresser aux familles (nous sommes une association parentale et familiale). Les structures de soutien (SAVS, plateforme Enfance, établissements, Ulis, UEM, ESAT) existent, mais sachez que les administrateurs de l'Adapei 77 sont parfaitement conscients des difficultés que certains d'entre vous rencontrent dans l'accompagnement de leur proche handicapé.

Nous espérons que les familles viendront nous rejoindre par le biais de l'adhésion puis au Conseil d'administration afin que l'Adapei 77 soit encore plus forte. La représentativité dépend aussi du nombre d'adhérents qui cette année a légèrement baissé.

J'espère que parmi vous certains voudront s'engager au sein du Conseil d'administration. C'est grâce à ce soutien et à la participation des bonnes volontés que l'accompagnement familial pourra perdurer et être renforcé.

Le Conseil d'administration est vieillissant et l'Adapei 77 a besoin de la participation de jeunes parents ou sympathisants.

Les 8 membres du Bureau qui se réunissent tous les mois sont toujours dans l'action. Les 20 administrateurs qui se réunissent quatre fois par an ont pris des décisions majeures pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale des adhérents. Qu'ils en soient vivement remerciés.

L'Adapei 77 est reconnue sur le département 77 comme un partenaire majeur par le Conseil départemental 77 et l'Agence régionale de santé 77.

En cette année 2025, j'ai décidé pour raisons personnelles de ne pas me représenter et de passer le flambeau de l'engagement associatif au profit des personnes en situation de handicap.

Je souhaite la bienvenue au futur ou à la future Présidente, afin de continuer cet élan de modernité et de transformation de l'offre médico-sociale au profit de toutes les personnes vivant avec un handicap profitant ou non de nos dispositifs.

Au nom du Conseil d'administration et en mon nom, je renouvelle mes sincères remerciements à toutes et à tous.

Dominique Chapron
Président de l'Adapei 77

Projet associatif 2025-2030

Le contexte

Les personnes handicapées mentales, leurs familles et leurs amis sont confrontées à de nouveaux enjeux, liés tout à la fois aux mutations sociétales et aux nouvelles réglementations.

Notre association doit faire face à ces mutations mais également et surtout aux nouveaux besoins :

- Projet de vie de la petite enfance à la fin de vie,
- Élargissement du champ des pathologies prises en charge dans notre association imposant une approche ciblée, qu'il s'agisse de déficience intellectuelle, de polyhandicaps, d'autisme, d'infirmité motrice cérébrale et de handicap psychique,
- Prise en compte du vieillissement des personnes handicapées mentales.

Ces nouveaux besoins découlent également d'une évolution des attentes des familles. Les réponses à ces besoins ne peuvent être apportées que par un échange permanent avec les pouvoirs publics et une adaptation continue de la prise en charge des personnes qui nous sont confiées tenant compte des avancées de la recherche médicale : état des connaissances scientifiques, mise en place de bonnes pratiques professionnelles, modes d'accompagnements adaptés, validés par les autorités publiques de référence.

Les associations doivent veiller à la mise en application des lois du 2 janvier 2002 sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces lois font émerger de nouveaux concepts tels que le droit à la compensation dans le cadre d'un projet de vie personnalisé et évolutif, qui devra évaluer les besoins individuels de chaque personne handicapée et y apporter des réponses appropriées en terme d'accueil, d'accompagnement, de socialisation, de ressources financières et de protection juridique.

L'accessibilité (prise au sens large) des personnes handicapées mentales à une vie citoyenne est notre priorité : cadre de vie, santé, transports, loisirs, sports...

Dans le cadre des Projets de vie, l'Adapei 77 affirme que la personne handicapée contribue à la vie sociale et participe à la vie de la Cité. À ce titre, et dans la mesure de ses possibilités, elle exprime ses besoins et ses aspirations et doit pouvoir disposer de réponses individualisées.

La loi du 11 février 2005 reconnaît de manière explicite le rôle de la famille dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Par ailleurs, l'Agence régionale de santé (ARS), le Conseil départemental de Seine-et-Marne (CD77) et l'Éducation nationale restent les interlocuteurs privilégiés de l'Adapei 77.

Dans un contexte particulièrement mouvant et complexe, l'Adapei 77 affirme que la personne handicapée mentale demeure au centre des actions de l'association.

L'Association

L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Seine-et-Marne, dite Adapei 77, est une association familiale, régie par la loi de 1901, et déclarée au Journal Officiel le 26 avril 1965. Elle est née du militantisme de parents d'enfants en situation de handicap mental, soucieux d'apporter des réponses à des situations familiales complexes et douloureuses.

L'Adapei 77 est affiliée au mouvement national Unapei ainsi qu'à l'instance régionale Unapei Île-de-France. Le siège social de l'Adapei 77 est fixé à Melun, où sont implantés les services de la Vie Associative et de la Direction générale.

Organisation de l'Adapei 77

Deux axes sont à distinguer :

1. La Vie Associative

Le handicap mental est une situation faite de difficultés de la compréhension, de l'apprentissage, de l'attention, de la conceptualisation, de la communication, de la relation, et de la décision résultant d'une déficience intellectuelle. D'où la nécessité d'une Vie Associative forte pour aider à surmonter les difficultés vécues par les familles.

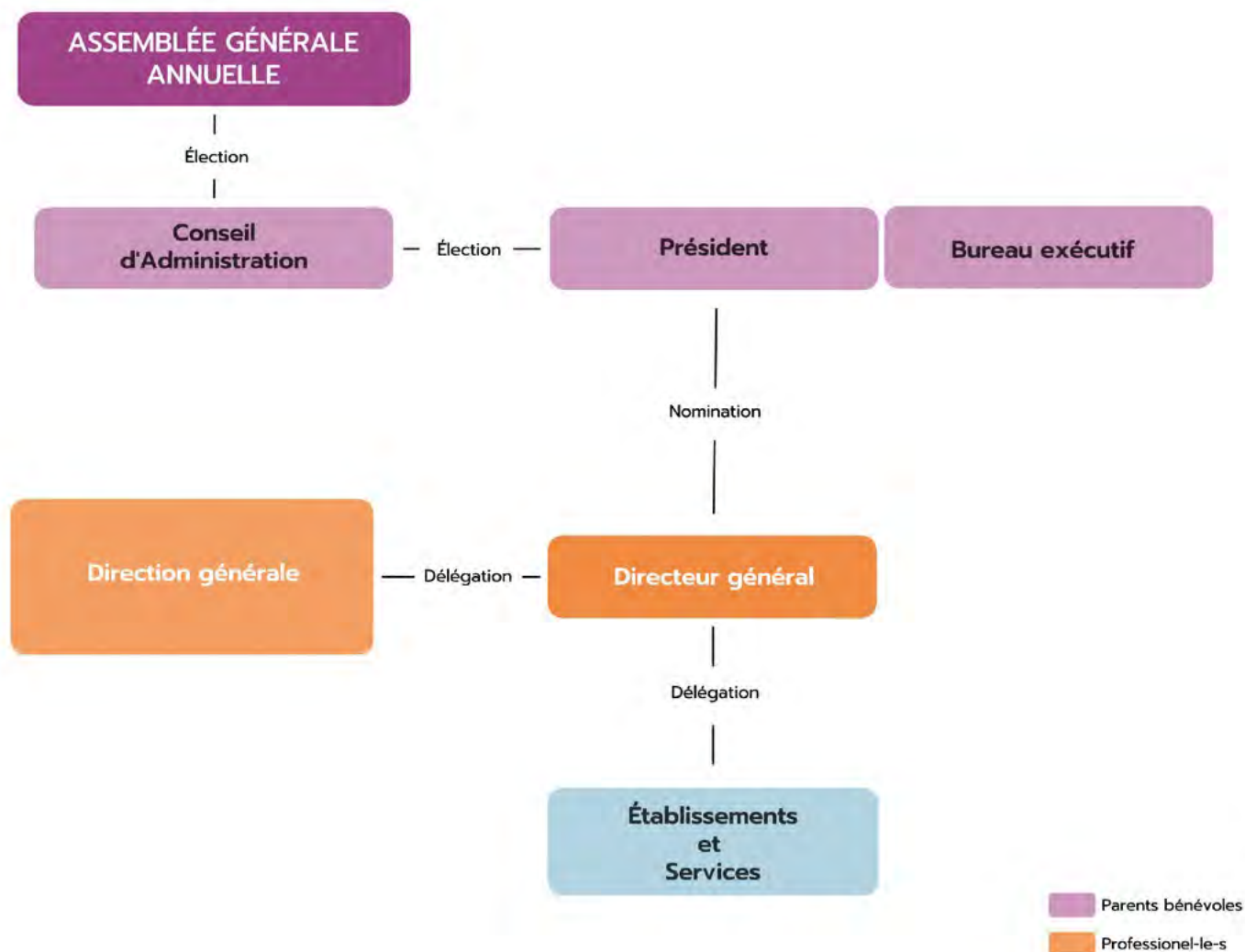
La Vie Associative s'engage :

- dans l'apport d'un soutien et d'un appui moral aux personnes handicapées mentales et à leur famille ;
- dans la défense de leurs intérêts ;
- dans la diffusion de l'information nécessaire.

2. La gestion des établissements et des services qui accompagnent et/ou prennent en charge les enfants et adultes handicapés mentaux qui leur sont confiés dans le respect des valeurs associatives déclinées dans chacun des projets d'établissement et de service, validés par le Conseil d'administration.

Entre militance et management, l'Adapei 77 se doit de trouver l'équilibre le plus favorable à la réalisation de ses missions médico-sociales.

Organigramme de l'Adapei 77



Nos valeurs

L'Adapei 77 affirme que la personne en situation de handicap mental est d'abord et avant tout une personne, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que toute autre personne, mais son handicap implique la mise en œuvre de compensations spécifiques.

Ainsi :

- La personne handicapée mentale est citoyenne à part entière.
- La personne handicapée mentale bénéficie des droits reconnus à tout citoyen.
- La personne handicapée mentale remplit les devoirs auxquels tout citoyen est tenu.

Dans ce cadre, l'Adapei 77 reconnaît à la personne handicapée mentale le droit de se construire, d'affirmer ses choix, d'influer sur son avenir avec l'appui d'un accompagnement familial et professionnel.

L'Adapei 77 et ses adhérents partagent des valeurs fortes qui guident l'action commune et lui donnent un sens, elle défend et promeut :

- La dignité, la citoyenneté et le respect de la personne handicapée mentale,
- La qualité de vie et d'accompagnement de la personne handicapée mentale,
- Le développement de la participation de la personne handicapée mentale,
- La solidarité et l'esprit d'entraide des familles,
- Le militantisme et le respect des décisions démocratiques,
- L'engagement bénévole et désintéressé,
- La laïcité.

La détermination de la politique de l'Association par des parents bénévoles dans des instances démocratiques est une donnée essentielle, qui caractérise l'Adapei 77 et qui la distingue, en ce sens, des administrations et des entreprises.

La pluralité des forces vives composant notre association est une garantie d'indépendance vis à vis de tout pouvoir politique, économique, administratif, syndical et religieux. C'est une plus-value apportée aux services qu'elle rend.

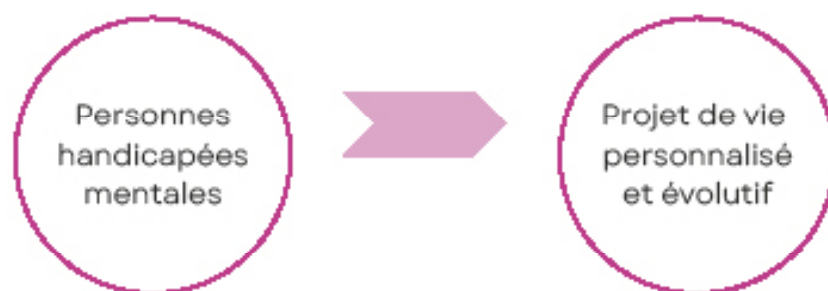
Notre action s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif.

Les missions fondamentales de l'Adapei 77

1. Faire évoluer les représentations de la société sur les valeurs, compétences et talents des personnes en situation de handicap mental ;
2. Mettre en œuvre les solutions d'accompagnement individualisées pour les personnes en situation de handicap mental ;
3. Assurer la qualité de l'accompagnement ;
4. S'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale d'association employeur
5. Sécuriser la gestion de l'association et renforcer sa capacité à innover ;
6. Promouvoir et défendre la dignité et la citoyenneté de ces personnes en tenant compte de leurs potentialités et de leur vulnérabilité ;
7. Associer, informer, responsabiliser et fédérer les familles.

Notre engagement

Améliorer en permanence la vie des personnes
handicapées mentales et de leurs familles



BUTS

- Développer leur participation dans toutes les activités proposées par la commune de résidence.
- Valoriser leur rôle social à travers leurs qualités humaines, dans les activités professionnelles, artistiques, sportives, culturelles et dans leur vie quotidienne.
- Développer l'information grand public afin de permettre cette participation et rendre possible le « vivre ensemble ».
- Conduire une politique de communication en partenariat avec les médias et les acteurs économiques et sociaux.

OBJECTIFS

- Se donner les moyens d'inscrire les personnes handicapées dans la vie de la Cité par leur participation dans les activités qui les concernent.
- Organiser l'accueil et la rencontre de publics variés à l'intérieur de l'établissement, organiser des portes ouvertes, des expositions...
Se faire reconnaître comme acteur de proximité auprès des élus, des médias locaux, des secteurs économiques, sociaux, associatifs et scolaires.
- Développer des actions d'informations.

RÉALISATIONS

- Sport adapté et activités de loisirs (judo, pétanque, boxe, temps d'inclusion avec le collège, cinéma, théâtre...)
- Marché, brocante, cueillette...
- Portes ouvertes annuelles (arrêt pendant le covid)
- Activité socio-éducative (art-thérapie, sport, musicothérapie...)
- Exposition d'œuvres d'art
- Participation aux écritures du schéma départemental, au programme territorial de santé mentale
- Participation aux groupes territoriaux, RAPT
- Participation aux forums handicaps, forum médico-social, formation start,...
- Participation au forum handicap
- Présentation des dispositifs en MDPH, en CTS, en CDCA

BUTS

- Militer pour la pleine mise en œuvre des lois reconnaissant le droit à compensation du handicap et influencer sur les politiques publiques en matière sanitaire et médico-sociale pour la prise en compte de l'évolution des besoins.
- Apporter des réponses adaptées aux enjeux actuels en faisant évoluer les établissements existants et en créant des établissements et services innovants.
- Promouvoir une politique de l'offre d'accueil ambitieuse et performante élargie aux nouvelles pathologies du champ du handicap mental
- Agir dans tous les domaines : insertion sociale ou professionnelle et citoyenne (éducation, scolarisation, formation, travail, santé, vie affective et sexuelle, hébergement, sport, loisirs, culture) et ce, tout au long de la vie de la personne.
- Militer pour améliorer l'accès à la santé pour les personnes handicapées mentales sans surcoût pour elles.

OBJECTIFS

- Suivre et analyser les besoins des personnes à accompagner et prendre une part active dans les instances créées par la loi pour obtenir leur prise en compte.
- À partir de notre savoir-faire et des partages d'expériences avec des associations extérieures, concevoir et mettre en œuvre des réponses aux besoins des personnes, réponses adaptées, diversifiées, souples et évolutives.
- Veiller à l'application effective des règles de compensation des conséquences du handicap, pour parvenir à une réelle égalité des chances au nom de la citoyenneté.
- Obtenir des pouvoirs publics (ARS et CD 77), dans un partenariat respectueux et constructif, les moyens financiers et humains nécessaires à la transformation ou la création de structures d'accueil de qualité dans le cadre des schémas départementaux (offre adaptée, élargie et diversifiée).
- Rechercher et mettre en œuvre des solutions d'accompagnement innovantes et de qualité s'inspirant des meilleures réalisations extérieures.
- Prendre en compte la diversité croissante des problématiques associées au handicap mental : troubles psychiques, polyhandicap, troubles du comportement, troubles neurologiques, troubles envahissants du développement (TED), troubles du spectre autistique (TSA).
- Prendre en compte la procédure d'appel à projet.
- Développer l'accès à la scolarisation de tous les enfants handicapés mentaux : à l'école, à temps partiel ou en établissement.
- Poursuivre la réflexion relative à l'accompagnement précoce des enfants et développer les solutions adaptées.
- Poursuivre l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et développer les solutions adaptées (prévention, soins)
- Consolider tous les dispositifs d'accompagnement à la vie citoyenne.
- Faciliter le travail en réseau entre le secteur sanitaire et médico-social par voies de conventionnements et de participation active aux instances de réflexion.

RÉALISATIONS

- Membre de droit au titre des associations familiales : COMEX MDPH, CDAPH spécialisée (pôle vie quotidienne et pôle vie professionnelle), et CDA plénière.
- Commission des appels à projets
- Membre du CA de la CDCA
- Membre du bureau du CTS
- Membre du bureau Handaura, administrateur PCPE et PCO
- Adhérent à RT2S qui porte le DAC sud
- Référent régional Nexem
- Unapei, Unapei Île-de-France
- Un avenir après le travail
- Application de la loi et des notifications MDPH en lien avec l'ASS et la DOMS
- CPOM 2 et 3 pour le CD
- CPOM 1 et 2 pour l'ARS
- Transformation de l'offre par les principes de subsidiarité, d'inconditionnalité et la transversalité
- Création du SAT, création des DIVP, des GEM, des EMASA, EMUR, MAS Hors les Murs, CAJ, vieillissement FH/FV, plateforme enfance, plateforme MAS, télémedecine ... projet Handiconsult, Rhapsod'IF et Handigynéco
- Plan de formation
- PCH aide humaine en établissement de type SAAD spécialisé autisme
- Une vingtaine d'AMI AAP
- 2 enseignants spécialisés en intra
- Développement de la politique inclusive
- Mise en œuvre dans le projet de transformation de l'enfance en plateforme avec le DIGC et une unité petite enfance
- Mise en place d'un mi-temps minimum d'IDE par EANM, transformation partielle de deux FH en FV pour personnes vieillissantes
- Mise en place de partenariat extérieur avec SSIAD, SAAD, HAD, EHPAD, DAC nord et sud
- Mise en place de l'autodétermination et intégration à la vie communale
- Convention avec le GHT Provins, travail avec le GHSIF et le CH sud 77 depuis deux ans (réhabilitation psy) les PTSM, travail à initier avec le GHEF

BUTS

- Considérer que les besoins de chaque personne handicapée sont au cœur du dispositif d'accueil et d'accompagnement.
- Veiller à la bientraitance des personnes accompagnées.
- Améliorer la qualité de l'accompagnement en développant les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Diversifier nos accompagnements en favorisant des partenariats avec l'environnement économique, social, culturel, scolaire et sanitaire.
- Associer les différentes catégories de professionnels, les familles et les personnes accompagnées dans les démarches de projets.

OBJECTIFS

- Donner à nos personnes accueillies des résidences confortables à vivre : qualité de l'hébergement, prise en compte de la vie privée, espaces conviviaux et d'activités.
- Être soucieux de la qualité architecturale et environnementale lors de la création d'un nouvel établissement.
- Associer les personnels lors d'un projet architectural.
- Évaluer régulièrement les besoins des personnes handicapées pour garantir l'existence d'un projet personnalisé adapté et évolutif.
- Évaluer la satisfaction des personnes accueillies, des familles et mettre en place des plans d'actions opérationnels
- S'appuyer sur les connaissances, les compétences et les propositions des professionnels pour évaluer et développer des modalités d'accompagnement adaptées.
- Mettre en œuvre, actualiser et faire connaître les démarches de bientraitance.
- Mettre en place et suivre les plans d'actions issus des évaluations internes et externes.
- Développer un partenariat avec les structures sanitaires de proximité (hôpital, clinique, cabinets privés, spécialistes, réseaux de soins somatiques, psychiatriques) afin de coordonner les parcours de santé.
- Assurer l'échange de bonnes pratiques en favorisant une transversalité des réflexions et des outils entre établissements et entre secteurs.
- Former les salariés aux bonnes pratiques professionnelles et renforcer les formations qualifiantes pour garantir un encadrement conforme aux exigences des postes de travail et au niveau des besoins des personnes accompagnées.

RÉALISATIONS

- Travail d'humanisation de tous les établissements, à l'exception du Clos et des Tilleuls ;
- SO ;
- Réunions d'organisation avec les équipes... ;
- Évaluation annuelle pour un PP, travail d'amélioration à mettre en place ;
- Travail d'enquête à mettre en place ;
- Mise en œuvre des CVS, des forums citoyens, cafés des parents... ;
- DIVP, CAJ, GEM, EMASA, SAT... ;
- Charte de bientraitance, référents bientraitants par établissement ;
- Mise en place d'objectifs coordonnés avec les financeurs, suite aux évaluations ;
- Supra ;
- Travail en cours d'élaboration avec les ESMS sur le territoire ;
- FAA avec l'EMASA, coordination des parcours entre l'enfance et l'adulte, conventionnement avec le COS, ACTI + ;
- Plan de formation et transformation des postes suivant l'évolution des besoins.

BUTS

- Valoriser la responsabilité sociale et l'éthique de l'accompagnement.
- Intégrer la démarche de développement durable à l'ensemble des projets.
- Respecter les principes de l'économie sociale et solidaire.
- Respecter les principes de laïcité au sein de l'association.

OBJECTIFS

- Veiller à la formation permanente des salariés.
- Diffuser et mettre en place les plans d'actions issus du baromètre social (enquête de satisfaction des salariés).
- Mettre en place des plans de prévention des risques psycho-sociaux et autres risques professionnels.
- Continuer d'être une « association apprenante » (formation, recherche action, apprentissage...)
- Mener une politique du personnel non discriminante.
- Développer des partenariats locaux, régionaux, internationaux.
- Réaliser des achats socialement et éthiquement responsables.
- Diminuer dans notre activité notre empreinte écologique
- Rappeler aux familles, aux professionnels et aux personnes accueillies les règles et contraintes du principe de laïcité.

RÉALISATIONS

- Plan de formation, et transformation des postes suivant l'évolution des besoins
- DUERP, plan de formation, supervision, AAP
- Création en cours d'une association visant à assurer des blocs de formation des nouveaux professionnels non formés et à assurer la formation tout au long de la vie
- Valeurs associatives tout en assurant le principe de neutralité et des valeurs républicaines
- Supra
- Mise en place d'une centrale d'achats et de gestion des contrats groupes
- Travaux patrimoniaux
- Mise en plan du tri à développer, optimisation des énergies...
- SO

BUTS

- Préserver et consolider une gouvernance associative efficace et exemplaire par une gestion managériale et financière rigoureuse, solidaire et responsable.
- Maintenir une attitude prospective.

OBJECTIFS

- Développer les compétences des dirigeants associatifs élus pour qu'ils puissent assumer leur responsabilité de mandataires de l'association, afin de garantir un suivi et un contrôle réels sur les comptes et sur la gestion des établissements et services, délégués aux professionnels salariés.
- Développer et pérenniser la transversalité entre les administrateurs et les professionnels afin de favoriser le partage de compétences.
- Repenser l'organisation des commissions.

RÉALISATIONS

- Participer à des formations organisées par l'Unapei
- En cours notamment entre le président, les trésoriers et la Direction générale
- Installer des commissions

BUTS

- Repérer et rechercher systématiquement l'expression de la personne accueillie sur ses besoins, ses souhaits, l'affirmation de ses choix de vie et lui permettre d'être actrice de son projet.
- Associer les familles et les représentants légaux à la conception, la mise en œuvre et l'évolution du projet de vie de cette personne tout au long de son existence.
- Accompagner et représenter la personne handicapée pour l'aider à défendre ses droits, faire reconnaître ses spécificités, ses besoins et faciliter son inscription dans une vie citoyenne.

OBJECTIFS

- Rendre effective l'accessibilité pour la personne handicapée mentale qui doit pouvoir accéder à la compréhension de son environnement, c'est à dire réussir à s'y repérer et s'y déplacer facilement.
- Offrir à la personne handicapée des moyens éducatifs adaptés (ex. « Facile à lire et à comprendre » - FALC)
- Conseiller et informer les personnes accueillies sur l'ensemble de leurs droits et devoirs.
- Inscrire et impliquer les personnes en situation de handicap comme citoyen dans la vie de la cité.
- Impulser une dynamique de participation des personnes handicapées dans les instances internes (CVS,...) et externes (associations sportives, culturelles et services.
- Sensibiliser, informer, former, convaincre pour faire respecter les droits collectifs et individuels des personnes accueillies.

RÉALISATIONS

- Signalétique et pictogrammes, établissements, accessibilité (ascenseurs, badges, mains courantes, gestion des pentes, sanitaires PMR) véhicules adaptés...
- Tablettes Amikeo, formation PECS, Makaton, FALC, Proactis Santé
- Mise à jour des PPI des personnes accompagnées tous les deux ans
- Forum citoyen, référent Un avenir après le travail, travail du quotidien
- Supra
- Formation à la sensibilisation au pictogramme S3A

BUTS

- Donner une vision précise des enjeux y compris financiers et une définition des missions de l'Association, développer un sentiment fédérateur d'appartenance à un mouvement commun.
- Développer une action familiale, à l'écoute des attentes et préoccupations des familles.
- Favoriser une meilleure information des familles et amis dans tous les domaines qui concernent le handicap mental.
- Inviter à s'investir dans la vie de l'Association en y adhérant et en participant activement.

OBJECTIFS

- S'appuyer sur les associations affiliées pour valoriser les spécificités de notre association de parents.
- Développer les rencontres et échanges entre professionnels et familles.
- Accompagner les familles dans les démarches administratives.
- Offrir des formations spécifiques aux adhérents.
- Communiquer largement de façon réactive auprès des adhérents sur les politiques, les actions menées et les projets.
- Concevoir des outils et des actions pour informer et fédérer les familles et amis (revue, site internet, réunions...).
- Sensibiliser les familles au respect des contraintes de fonctionnement des établissements et à leurs conséquences financières.

RÉALISATIONS

- Fête des familles, café des parents, CVS, réunion des familles
- À parfaire par la mise en place éventuelle d'une commission spécifique (Modalités de fonctionnement à définir) composée d'administrateurs et d'une assistante de service social de l'association
- Note d'information via le site internet de l'association
- Site internet de l'association, Café des parents
- Règlement de fonctionnement et contrat de séjour au niveau des établissements

Ces 7 missions constituent le cœur du projet associatif de l'Adapei 77, projet évolutif dans son contenu et dans sa durée, en fonction de l'environnement législatif et social.

Une des particularités et principales forces de l'Adapei 77 est d'être à la fois **représentative des personnes handicapées, de leurs familles et gestionnaire d'établissements et de services** qui répondent à leurs besoins. Les dimensions **militante et gestionnaire** sont liées et il apparaît indispensable de souligner la richesse de cette double mission.

L'Adapei 77 prend appui sur des professionnels attachés aux valeurs associatives pour mener à bien sa politique d'association familiale gestionnaire.

Rapport d'activité 2024

La dernière Assemblée générale annuelle s'est déroulée le 28 mai 2024.
Il a été procédé à l'élection ou la réélection de 8 administrateurs.

Le conseil d'administration

Pour 2024, le Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs élus et 1 association affiliée soit 21 administrateurs votants.

Composition du Conseil d'administration :

M. Robert Ahier	M. Aldo Gallo	Mme Ann-Caroline Mèlère
M. Philippe Baillin	M. Jean-Paul Gillet	Mme Germaine Opinel
M. Dominique Chapron	Mme Josiane Gillet	M. Jean-Claude Opinel
Mme Martine Chapron	M. Alain Massé	Mme Maryse Sainson
M. Lucien-Michel Dimeglio	Mme Claudine Massé	M. Claude Sapin
M. Jean-Claude Faucheux	M. Roger Maxin	Mme Odile Yvard
M. Michel Frot	Mme Martine Maxin	Apaei de la Brie (association affiliée)

En 2024, 4 réunions du Conseil d'administration ont eu lieu avec une moyenne de participation physique ou par pouvoir de 90%.

Le bureau exécutif

Le bureau exécutif élu chaque année à l'issue de l'Assemblée générale est composé de 8 membres en 2024 :

Président	M. Dominique Chapron	Trésorier adjoint	M. Michel Frot
Vice-Président	M. Jean-Claude Faucheux	Secrétaire	M. Lucien-Michel Dimeglio
Vice-Président	M. Jean-Paul Gillet	Administrateur	M. Robert Ahier
Vice-Président	M. Claude Sapin	Administratrice	Mme. Maryse Sainson
Trésorier	M. Philippe Baillin	Administratrice	Mme. Odile Yvard

Le Président

Le Président participe à tous les Comités de direction et au Comex.

Le Codir se réunit sous la direction du Directeur général. Il réunit les 6 directeurs et les directeurs du siège.

Le Comex réunit les directeurs du siège et les responsables.

Il participe à la Journée de la Direction qui a lieu tous les 3 mois environ (réunion de l'ensemble des directeurs et responsables de la Direction générale, des directeurs de territoire et des directeurs-adjoints d'établissement. À chaque réunion est fait un point d'actualités et le traitement d'une thématique spécifique.

La bientraitance a été le sujet 2024.

En vertu des statuts et sur proposition de Monsieur le Directeur général, il contribue au recrutement, à la signature et au suivi des contrats de tous les cadres de l'Adapei 77.

Il soumet au Bureau exécutif les réorientations des personnes accompagnées, hors de l'Adapei 77, afin d'émettre un avis quand l'association n'est plus en capacité d'accueillir les personnes accompagnées du fait de leur état psychique et physique, en lien avec les tuteurs ou les familles et l'établissement.

Il soutient les familles et les salariés de l'établissement lors de la disparition d'une personne accompagnée.

Les commissions

La communication :

Le nouveau site internet a été mis en œuvre en janvier 2024.

Un questionnaire a été envoyé à chaque famille pour connaître leurs souhaits autour du projet associatif à écrire. Une mailing-list et une newsletter sont en cours d'élaboration.

La commission Trésorerie :

Trois réunions ont eu lieu avec Monsieur Yannick Blanchard-Delorme, Commissaire aux comptes.

Le Secrétariat :

La rédaction des comptes rendus de l'Assemblée générale, des Conseils d'administration, des réunions du Bureau exécutif est assurée par M. Lucien-Michel Dimeglio, Secrétaire du Conseil d'administration.

Madame Martine Chapron, Administratrice, en lien avec l'assistante de direction participe à la gestion des adhésions et des dons ainsi qu'au lancement annuel de l'appel à adhésion, aux dons...

Les familles

Les fêtes de Noël et les réunions des familles ont également pu se dérouler normalement.

Par ailleurs, le Président est toujours en contact avec un certain nombre de familles, adhérentes ou non, ayant leurs enfants dans un établissement Adapei 77 ou non. Le questionnement se fait principalement sur les places d'accueil en établissement, la protection des majeurs, les ressources et les dossiers MDPH.

Une permanence au siège le lundi après-midi, est toujours assurée par le président.
En 2024 plusieurs familles ont pris contact.

Les manifestations

Les fêtes de territoire se déroulent tous les ans et sont un moment fortement apprécié des personnes accompagnées.
Des réunions de famille sont mises en œuvre dans chacun des établissements, sauf circonstances exceptionnelles.

Depuis un an, des cafés des parents voient le jour et se tiennent autour de thématiques souhaitées par les proches des personnes accompagnées.

Les fêtes de Noël des établissements ont eu lieu dans les établissements et services.

L'investissement des administrateurs et plus généralement des bénévoles est important et nous devons les remercier pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, chacun dans la mesure de ses possibilités et de ses disponibilités, afin que l'Adapei 77 continue à être reconnue comme un vrai partenaire au sein du Département 77, de l'ARS 77 et de l'Unapei dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.

Les Conseils de la vie sociale

L'association par son Président ou son représentant participe aux dix-huit conseils de la vie sociale d'établissements (36 conseils sur deux trimestres) et au conseil de la vie sociale de chacun des cinq territoires. 5 conseils pour le troisième trimestre restant).

Deux représentants des familles (en moyenne) par établissement siègent dans ces CVS.

Les représentations extérieures

Il s'agit principalement de notre participation directe ou indirecte à la MDPH, CCAS, PAM 77, Hand'Aura, PCPE, PCO, formation S3A, etc.

Monsieur Dominique Chapron, Président, est nommé aux :

- Conseil départemental Consultatif de l'Autonomie,
- Commission de Retrait d'Agrément des Accueillants Familiaux (Département 77), Commission d'Appel à Projet (Département 77 et ARS 77 77),
- Commission d'Appel à Projet mixte (ARS 7777 et Département 77),
- Commission d'Agrément des mandataires familiaux,
- Conseil d'agence du Crédit Coopératif
- Commission Plénière de la CDAPH de la MDPH 77
- Comex MDPH 77 (Commission exécutive de la MDPH 77). Cette dernière s'est réunie 3 fois en 2024 pour aborder notamment la question des finances, le bilan des activités des différentes sections spécialisées, de la plénière, la liste des conventionnements et la réforme du fonctionnement de la MDPH 77.

Monsieur Claude Sapin, Vice-Président, siège aux :

- Commission spécialisée Vie Professionnelle – Vie Quotidienne de la MDPH
- Udaf 77 en qualité de trésorier
- Commission transport d'IDF Mobilités

Madame Maryse Sainson siège aux :

- Secrétaire de l'association jusqu'au 27/05/2024
- Commission spécialisée Vie Professionnelle – Vie Quotidienne de la MDPH
- Campagne Brioches de l'Unapei organisée par la Plateforme Enfance La Pépinière.

Madame Germaine Opinel siège à la commission des Usagers de la clinique Saint Jean L'Hermitage de Melun.

Monsieur François Albert, adhérent, participe à des commissions communales d'accessibilité (St-Fargeau, Moissy, etc.) au nom de l'Adapei 77.

Monsieur Michel Frot participe à des commissions communales d'accessibilité (Fontainebleau, Nemours...)

Madame Claudine Massé et Monsieur Alain Massé animent des réunions de sensibilisation au pictogramme S3A auprès de la Mairie de Moissy-Cramayel.

L'Unapei

De nombreuses réunions ont lieu en visioconférence avec pour objet les grandes problématiques nationales ou régionales relatives à la prise en charge des personnes handicapées mentales, de la petite enfance à la fin de vie. Dominique Chapron représente l'Adapei 77 aux réunions de l'Unapei Île-de-France. (Un Conseil d'administration par trimestre – une Assemblée générale par an)

En 2024, M. Philippe Baillin a assisté à l'Assemblée générale de l'Unapei à Tours.

Le projet associatif

Le bureau exécutif s'est réuni quatre fois sur l'année 2024, pour évaluer le projet associatif en cours de validité. À partir des points relevés, il a été fait une évaluation de ce projet associatif ci-dessous décliné.

Un questionnaire a été envoyé à chaque famille en fin d'année 2024.

Les résultats doivent permettre au groupe de travail de pouvoir élaborer un projet associatif pour avril 2025. Celui-ci sera présenté en conseil d'administration d'avril 2025 et afin de pouvoir être adopté par l'Assemblée générale de mai 2025.

Vie des établissements et des services

La Direction générale, maître d'œuvre de la politique associative, a concrétisé les orientations adoptées le 26 mai 2016 par l'Assemblée générale sur trois registres :

- Les évolutions dans le management des équipes directionnelles,
- La promotion du dialogue social
- L'avancement des projets de redéploiement et de réhabilitation

Évolutions dans le management de l'équipe directionnelle :

L'ensemble des établissements est aujourd'hui structuré en Territoires et Plateformes.
L'association compte à ce jour 3 territoires, 2 plateformes et 1 ESAT :

La Plateforme Enfance La Pépinière dirigée par Mme Sandrine D'Alesandro

La Plateforme MAS La Joncherie, dirigée par Mme Chloé Rollin-Goldscheider, regroupe la MAS, l'EMASA et l'EMUR

Le territoire de Marne et Morin, positionné sur le nord du département, qui associe les foyers de vie La Marguette, Le Cèdre Bleu, Le Chêne Rouvre, Les Tilleuls et Le Ginkgo Biloba, dirigé par M. Rémi Badaroux ;

Le territoire du Provinois regroupe La Maison de Corberon, Les Trois Maisons, Les Tournesols, La Roselière, dirigé par M. Rémy Verwee.

L'ESAT Les Ateliers Braytois comprend l'ESAT Les Ateliers Braytois et le GEM (groupe d'entraide mutuelle), dirigé par M. Guillaume Lussiez.

Le territoire de Seine et Yonne regroupe Les Ormes, L'Althéa, Le Clos Jollet, Les Meuniers, le Tiers régulateur Sud 77 et le DIVP (Dispositif d'insertion à la vie partagée), dirigé par M. Landry Coulon.

L'intérêt majeur de cette approche est :

- De sortir de l'isolement les directions des établissements,
- De créer de véritables équipes directionnelles, supports de réflexions nécessaires à la prise de recul dans l'exercice du pouvoir directionnel,
- La nomination par territoire de référents comptables pour accompagner les établissements, en restant les partenaires des directeurs du siège.

L'équipe de la Direction générale est composée :

- 1 Directeur général,
- 1 Directrice de l'offre médico-sociale,
- 1 Directrice administrative et financière,
- 1 Directrice des ressources humaines,
- 1 Directrice qualité et développement,
- 1 Responsable des systèmes d'information
- 1 Responsable patrimoine et travaux.
- 1 Responsable communication

Parallèlement, la qualification des cadres en poste s'est poursuivie. L'ensemble des cadres est aujourd'hui formé.

La Direction générale a mis en place au cours de l'année 2017 différentes instances de fonctionnement :

- **Le Comité exécutif** se réunit hebdomadairement et réunit les cadres de la Direction générale en présence du Président du conseil d'administration.
- **Le Comité de direction** réunit mensuellement les Directeurs de Territoire et la Direction générale, en présence du Président du conseil d'administration.
- **Des Comités de pilotage :**
 - Qualité (évaluation externe, guide de la bientraitance, audits dans les établissements...),
 - Développement (réponse aux appels à projets),
 - Ressources humaines (formation, organisation du temps).

Promotion du dialogue social :

Au cours de l'année 2024, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ont été abordées sur les thématiques suivantes :

- Accord de méthode relatif à l'intéressement,
- La responsabilité sociétale des organisations.

Avancement des projets de redéploiement et de réhabilitation

Les dispositifs de la nouvelle plateforme de Moissy-Cramayel ont intégré leurs locaux le 28 février 2024 pour le secteur Enfance et le 19 mars 2024 pour le secteur Adulte.

Les travaux pour la construction de l'internat et l'URTSA débuteront en 2025, pour une livraison en juin 2026.

Rapport d'orientation 2025-2026

Les orientations de ce rapport s'inscrivent soit dans la continuité d'actions actuellement en cours ou bien dans la perspective de leur réalisation dans les années à venir. Ce rapport constitue « la feuille de route » de notre action et de sa mise en œuvre dans les établissements, indépendamment d'événements extérieurs non prévisibles.

La vie associative

La subvention accordée annuellement par le Conseil départemental était en 2024 de 18 000.€. Elle est stable à ce montant depuis plusieurs années. Nous espérons que le Conseil départemental augmentera le montant de cette subvention. Nous avons fait une demande pour 2025 de 24 000 €.

La communication

Madame Charlotte Vassallo, Responsable Communication, œuvre pour assurer le développement du nouveau site internet mis en place en janvier 2024

Nous continuons à assurer une action familiale d'écoute, d'aide et de conseil en nous appuyant sur notre expérience acquise ou en utilisant les relais plus à même de répondre aux familles. Le président se tient à disposition des familles au siège de l'association le lundi après-midi soit en les recevant soit par téléphone.

Relations avec les autres associations

Nous poursuivrons notre travail de rapprochement avec d'autres associations du mouvement parental ou non. Enfin, nous maintiendrons les relations avec nos instances nationale et régionale en continuant à participer à leurs nombreuses réunions.

L'Adapei 77 est de plus en plus reconnue par l'Unapei comme un interlocuteur privilégié notamment par des échanges entre le Président, le Directeur général et Monsieur Luc Gateau et Madame Torres Maguedano, respectivement Président et Directrice Exécutive de l'Unapei.

Le Directeur général Monsieur, Laurent Perrisseau, représente les Directeurs Généraux de l'Unapei Île-de-France au Groupe des Directeurs Généraux de l'Unapei.

Par ailleurs, l'Adapei 77 a développé depuis septembre 2013 un certain nombre de partenariats avec des associations départementales :

- Hand'Aura
- Apaei de la brie
- Fondation Poidatz
- Amis de Germenoy
- Défi autisme
- EPMS Fondation Hardy
- EPMS du Provinois
- EPMS de l'Ourcq
- AEDE
- UNAFAM
- PCPE
- Collectif pair-aidance (issu du groupe de travail relatif à la réponse accompagnée pour tous)
- Pôle d'autonomie territoriaux de Melun Val de Seine, Meaux, Provins et Coulommiers (participation au Conseil des Partenaires)

L'association a renforcé ses partenariats avec :

- Udaf 77
- Unapei Île-de-France
- Unapei
- Office National des Forêts
- Services municipaux et culturels locaux, Bray sur Seine, Montereau-Fault-Yonne, Bombon...

L'association a conventionné :

- Usidatu
- Réseau Gospel
- RT2S
- Fondation Léopold Bellan,
- EPMS fondation Hardy
- Pharmacies de Saint-Souplets, Coulommiers, du Colombier, Mikou et de Donnemarie-Dontilly
- Clinique de Tournan
- Hospitalisation à domicile,
- SAAD,
- Réseau de santé bucco-dentaire Rhapsod'if (Réseau Handicap Prévention et Soins Odontologiques d'Île- de-France) : prise en charge des soins bucco-dentaires (convention)
- Apajh 77

L'Adapei 77 siège :

- Groupe national des directeurs de l'Unapei
- Groupe régional des directeurs de l'Unapei
- Comité départemental consultatif de l'autonomie
- Délégation régionale Nexem
- Hand'Aura
- Conseil Territorial de Santé
- Ettic Île-de-France
- MDPH 77
- Un Avenir après le travail

Le siège souhaite conventionner avec les groupements hospitaliers de Melun et de Jossigny de Seine-et-Marne. L'association est membre du comité stratégique et a conventionné avec l'hôpital de Provins, et de la plateforme de réhabilitation psychosociale sud 77.

Par ailleurs, l'Adapei 77 est représentée :

- CCAS des communes de Cesson, le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Moissy-Cramayel
- Comité départemental consultatif de l'autonomie
- MDPH 77
- Commission appel à projet Conseil départemental 77, ARS,
- Unapei et Unapei Île-de-France

Relations avec les institutionnels

Nous poursuivrons, au prix d'un engagement important, notre travail et notre mission à la MDPH (COMEX et les CDAPH), avec le même souci de défense des intérêts de toutes les personnes handicapées. Nous répondrons, autant que faire se peut, aux sollicitations des institutionnels en termes de réunions de travail, de concertation et de contribution par rapport à notre connaissance des personnes handicapées mentales, de leurs besoins et de l'attente de leurs familles.

L'Adapei 77 est partenaire du Conseil départemental et de l'Agence régionale de santé : un CPOM 3 est signé avec le Conseil départemental 77 et un CPOM 2 a été négocié avec l'Agence régionale de santé 77.

Établissements et services

- Poursuivre la mise en place du CPOM3 conclu avec le Conseil Général,
- Atteindre les objectifs définis dans les orientations du CPOM regroupant les établissements de compétence Sécurité Sociale.
- Répondre à tout appel à projets qui s'inscrirait dans la spécificité du handicap mental et conformément aux valeurs qui sont celles de l'association

Plateforme Enfance La Pépinière

Plateforme MAS La Joncherie

MAS, EMASA et EMUR.

Objectifs :

- Fin de la construction et livraison du complexe sur Moissy-Cramayel
- Conduite du projet de redéploiement du territoire, passage en Plateforme Enfance et Plateforme MAS
- Suivre les orientations du CPOM

Territoire de Marne et Morin

Foyers de vie La Marguette, Le Cèdre Bleu, Le Chêne Rouvre, Les Tilleuls et Le Ginkgo Biloba,

Objectifs :

- Finaliser la mise en conformité la sécurité et l'accessibilité de la Marguette
- Engager des travaux d'humanisation aux Tilleuls
- Suivre les orientations du CPOM

Territoire du Provinois

La Maison de Corberon, Les Trois Maisons, Les Tournesols, La Roselière.

Objectifs :

- Engager les travaux de création de citerne à eau pour les pompiers sur Corberon.
- Suivre les orientations du CPOM
- Création de l'accueil de jour à La Roselière

ESAT Les Ateliers Braytois et GEM

Objectifs :

- Continuer la restructuration de l'ESAT sur le plan technique, administratif et financier dans la continuité du travail déjà réalisé et proposer de nouvelles activités aux travailleurs handicapés pour le fonctionnement de l'Adapei 77.
- Développer la légumerie.
- Développer la centrale d'achat de Montereau.
- Suivre les orientations du CPOM.

Territoire de Seine et Yonne

Les Ormes, L'Althéa, Le Clos Jollet, Les Meuniers et le Tiers régulateur Sud 77 et le DIVP (Dispositif d'insertion à la vie partagée)

Objectifs :

- Suivre les orientations du CPOM.

Évolution du patrimoine

Engager les études et travaux sur Moissy autour de l'unité résidentielle et de l'internat pour enfants.
Humanisation du site des Tilleuls

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre du projet associatif de l'Adapei 77.

L'Adapei 77 en 2024

Le poste de Directrice de l'Offre médico-sociale a été créé le 1^{er} juillet 2024.

La DOMS participe à la conduite des diagnostics, des études, à l'élaboration du pilotage opérationnel des orientations stratégiques de l'Association

Elle est garante de la cohésion d'équipe des Directeurs, Directeurs adjoints, Chefs de service.

Elle est la responsable directe hiérarchique des Directeurs de territoire, directeur ESAT et directrices des deux plateformes.

Elle veille à ce que la qualité des prestations et des projets médico-sociaux soient conformes et cohérents par rapport aux attendus de l'association et des textes en vigueur.

Elle pilote la démarche d'amélioration continue de la qualité et assure de l'efficacité des organisations et de l'efficience des projets mis en œuvre par les Directeurs.

Elle anime l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets d'établissement et contrôle la mise en place des projets individuels personnalisés.

Elle contrôle la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et met en place des indicateurs de suivi de la qualité de vie et de l'accompagnement des personnes accompagnées.

Elle conçoit et pilote la transformation des dispositifs et de l'offre de services pour répondre au plus près des intérêts des personnes accompagnées, en lien étroit avec les équipes de direction.

Elle participe au Comité Social et Economique (CSE) et à la Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Elle contribue au partenariat associatif et peut être amenée à représenter l'association dans certaines instances.

Elle travaille en étroite collaboration avec tous les directeurs de la Direction générale.

Concrètement depuis sa création, la DOMS :

1. Accompagnement des directeurs dans la transformation de l'Offre par:

- Un accompagnement dans le déploiement du Dispositif Insertion à la Vie Partagée (DIVP) sur Melun et Montereau
- Un accompagnement dans le déploiement du Service d'Accueil temporaire (SAT) sur l'EANM Les Ormes
- Un accompagnement de la transformation en plateforme Adultes et mise en place
- Un accompagnement de la transformation en plateforme Enfance et mise en place
- Un accompagnement de la création du service social et de soutien de l'ESAT

Chaque accompagnement permet aux directeurs (trices) en place de suivre des modes opératoires en fonction du terrain où sont accueillis les personnes que l'Adapei 77 accompagne au quotidien et en fonction des injonctions des financeurs.

Ces accompagnements se traduisent par des présences en établissement sur des temps de réunions afin de travailler avec la direction et les équipes en place.

Comment, avec qui et de quelle manière sont des questions qui aident à répondre à ces accompagnements spécifiques.

2. Mise en place de nouvelles activités :

Depuis le déploiement de la plateforme Adultes MAS La Joncherie, des services ont pu voir le jour en lien avec les Appels à Manifestations d'Intérêts (AMI) proposés par l'Adapei 77 et retenus par les financeurs mais aussi avec les orientations de transformations de l'offre dans le secteur médico-social. En effet, les modalités d'accueil changent vers des prises en charge en inclusion dans l'environnement existant.

Ainsi, l'Adapei 77 a donc reconsidéré ses modalités de prise en charge en innovant afin d'être au plus proche de ces changements.

Nous pouvons compter à ce jour :

- Une MAS Hors les Murs où les personnes sont prises en charge au domicile et/ou sur le service de l'accueil de jour de la MAS
- Une Équipe Mobile d'Appui en Santé Adultes (EMASA) qui permet un soutien sur des actes de santé spécifique, des sensibilisations à la santé, dans les établissements où les personnes accompagnées ont ce besoin spécifique. Cette équipe permet de soulager la prise en charge des professionnels en place sur l'établissement.
- Une Équipe Mobile en Unité Résidentielle (EMUR) qui va accompagner au quotidien des jeunes adultes reconnus avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA) complexes, placés dans des établissements non adaptés à leurs problématiques et en attente de pouvoir intégrer l'Unité Résidentielle qui sera construite dans les deux années à venir.

3. Intérim sur les territoires de l'Association :

En l'absence de direction, quel que soit l'établissement, le rôle de la DOMS est de pouvoir suppléer cette absence. Ainsi elle peut soutenir les équipes et répondre à leurs interrogations quotidiennes quelle qu'en soit la nature.

Aussi, la DOMS a pu assurer l'intérim de direction :

- Sur la plateforme Adulte jusqu'à mi-novembre 2024
- Sur la plateforme Enfance jusqu'au 06 janvier 2025

4. Structuration de l'assistante de service sociale Associative :

Depuis le 01.04.2024, une assistante du service social intervient sur l'ensemble des établissements de l'association. Le travail mis en place consiste en :

- Des points mensuels sur les problématiques rencontrées auprès des familles et/ou des personnes accompagnées dans l'Association
- Une aide à la recherche de solutions adaptées en fonction des situations présentées et connues.
- Une orientation de projets collectifs communs à l'association (exemple : droit de vote des personnes accompagnées)
- Une mise en relation partenariale et actrice de groupe de travail avec le Pôle Territorial à la Santé Mentale (PTSM), diverses associations telles que « Nous aussi » qui œuvrent pour le respect des droits et des devoirs des personnes que l'association accompagne au quotidien.

5. Structuration des postes de coordinateurs de parcours dans l'association :

La mission de la DOMS consiste en la mise en place et l'organisation sur les 2 grands secteurs financés par l'Agence régionale de santé et par le Conseil départemental (Enfance et Adulte) qui sont des objectifs des CPOM.

6. Travaux partenaires :

- Actrice du PTSM zone Est et centre du département
- Mobilisation avec la Fondation Ellen Poidatz sur des projets communs entre le secteur de l'enfance et celui des adultes
- Divers travaux sur les transformations de l'offre en matière de la loi Séraphin-PH

La direction des Ressources humaines de l'association a pour mission de mener la politique générale ressources humaines des établissements et du siège, sur l'ensemble des thématiques tel que la paie, la formation, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou encore l'action syndicale.

Emploi

▪ Effectif total au 31/12/2024 en équivalent temps plein

L'effectif total (CDI/CDD) présent au 31/12/2024 est de 446.88 ETP (Équivalent Temps Plein)

L'effectif en ETP présent au 31/12/2024 se décompose comme suit :

- 441.84 ETP en CDI (seuls sont comptabilisés les salariés pour lesquels une paie est générée. Tous les salariés en CDI qui n'ont pas de paie du fait de leur absence ne sont pas comptabilisés dans les ETP)
- 5.04 ETP en CDD (sont pris en compte les ETP au prorata des heures de paye effectivement réalisées)

▪ Effectif total en personnes physiques

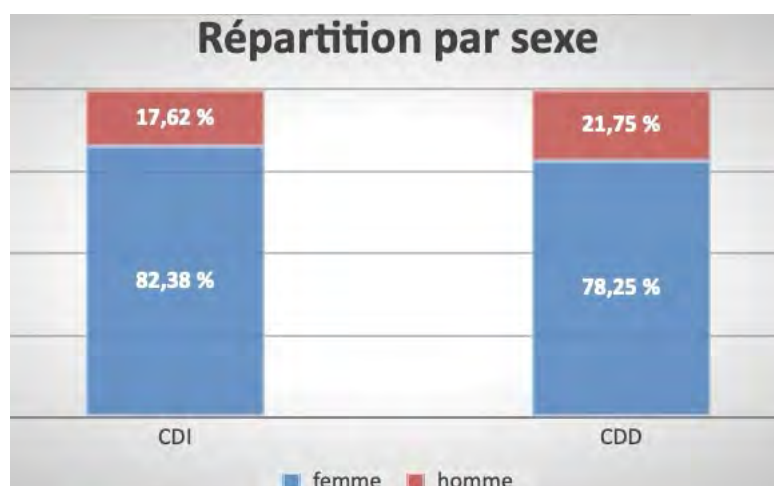
L'effectif en personnes physiques présent au 31/12/2024 se décompose comme suit :

- 477 personnes en CDI
- 12 personnes en CDD

L'effectif total (CDI/CDD) présent au 31/12/2023 est de 489 personnes physiques.

	2021	2022	2023	2024
Effectif total au 31/12/24	549	523	481	489

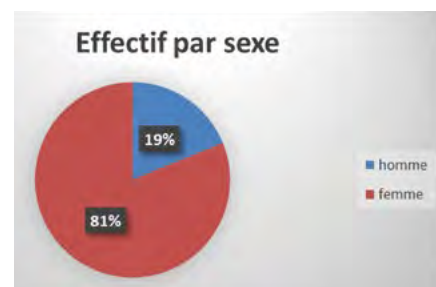
▪ Répartition de l'effectif par sexe et type de contrat



- Répartition de l'effectif par sexe en personnes physiques

Les femmes en CDI représentent la proportion la plus importante des effectifs de l'association.

	2022 (au 31/12)	2023 (au 31/12)	2024 (au 31/12)
Hommes	103	88	92
Femmes	420	393	397
Total	523	481	489



- Répartition de l'effectif par tranche d'âge en personnes physiques

La tranche d'âge majoritaire auprès des CDI est celle des 35-39 ans.

Tranche d'âge	CDI au 31/12/2024
0-24 ans	16
25-29 ans	32
30-34 ans	46
35-39 ans	82
40-44 ans	64
45-49 ans	66
50-54 ans	75
55-59 ans	63
60-64 ans	29
65 et plus	4
Totaux généraux	477

- Répartition de l'effectif selon l'ancienneté en personnes physiques

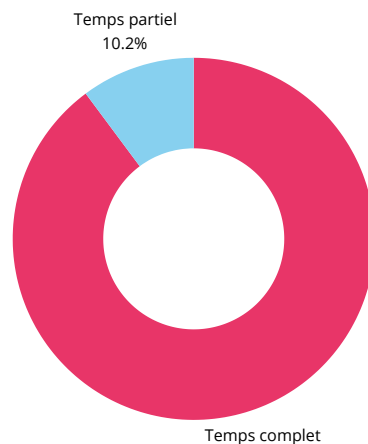
La répartition des salariés par ancienneté reste stable au regard des années précédentes. De plus, comme pour les années précédentes, il peut être remarqué que l'ancienneté moyenne se situe à moins de 5 ans.

Tranche	CDI au 31/12/2024
- de 5 ans	236
5 - 9 ans	109
10 - 14 ans	77
15 - 19 ans	36
20 - 24 ans	8
25 - 29 ans	4
30 - 34 ans	4
35 - 39 ans	2
+ de 40 ans	1
Totaux généraux	477

Autres conditions de travail

Pourcentage des salarié-e-s à temps partiel au 31/12/23

Pourcentage de salariés à temps partiel (calendrier 2023)



Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il existe une distinction entre les formations obligatoires (celles qui conditionnent l'exercice d'une activité ou d'une fonction en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires) et les formations « non obligatoires »

- **Versements effectués à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé OPCO Santé**

Le budget associé aux actions de formation prises en charge sur le plan associatif est calculé sur la masse salariale de l'année N-1, et plus précisément à hauteur de 2.1% de cette masse salariale (pour l'année 2024).

Le budget est réparti sur 2 types d'enveloppes :

- Le CIFA, qui correspond à 1% de la masse salariale
- Les Fonds Mutualisés de Branche, utilisés pour seulement certains types de formation, et qui ne peuvent être utilisés que dès lors que les engagements au niveau du CIFA ont répondu à des critères bien précis (50% d'engagement au 30/06 et 80% d'engagement au 30/09).

Montant des rémunérations versées au cours de l'année 2024	14 718 365,00 €
Versement à l'OPCO Santé	
- Contribution unique légale CPF de 0.20 %	00€
- Obligation conventionnelle mutualisée de 0.35%	50 895
- Obligation d'investissement formation de 0.65%	95 474
- Versement volontaire au delà de 0.65%	14 688
	€
	€
	€
Total 2024	161 057
Total 2023	188 140 €
Total 2022	190 823 €

• Absentéisme

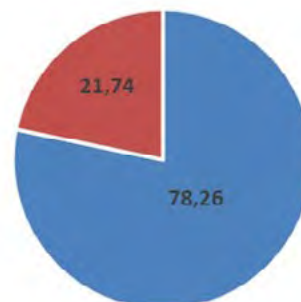
Décembre 2024 = 128 118 jours, soit un taux d'absentéisme en jours ouvrés de 14 % (19% en 2023).

En 2024, les journées pour maladie, accidents du travail, maternité et paternité ont diminué par rapport à l'année 2023, ce qui explique la réduction du taux d'absentéisme de 5 points.

• Travailleurs handicapés (présents au 31/12/24)

Sexe	CDI	Total
Femme	21	21
Homme	5	5
Total	26	26

Travailleurs handicapés hors ESAT par sexe



Rémunération et charges accessoires

• Grille des rémunérations au 31 décembre 2024

Les salaires pour l'ensemble des salariés sont fixés sur les bases de la convention collective.
Pour information, la valeur du SMIC au 31 décembre 2024 est fixée à 1 801,80 euros brut par mois.
Le SMIC étant supérieur au minimum conventionnel pour certains coefficients en début de grille, cela entraîne l'attribution d'une indemnité différentielle.

La masse salariale versée au titre de l'année 2024, est de 14 725 439,84 €.

La masse salariale versée au titre des années précédentes est la suivante:

2021	13 971 089€
2022	14 718 365€
2023	14 511 349€
2024	14 725 440 €

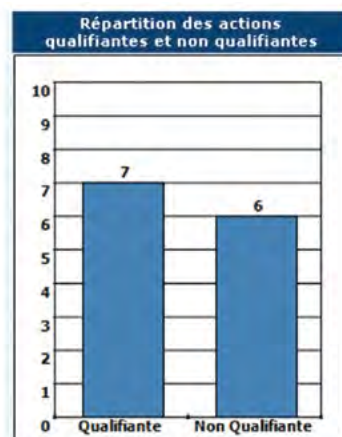
• Avantages sociaux dans l'entreprise

- Maintien de salaire pendant la maladie (plus favorable que les dispositions conventionnelles)
- Maintien du salaire pendant le congé maternité et les temps partiels thérapeutiques
- Congés d'ancienneté (de 2 à 6 jours par an)
- Congés pour événements familiaux
- Compte épargne temps (depuis le 1^{er} janvier 2018 par accord d'entreprise agréé en 2017)
- Réduction du temps de travail pour les femmes enceintes
- Évolution du coefficient avec l'ancienneté acquise.
- Monétarisation de la 2^e ou 4^e période des congés trimestriels
- Œuvres sociales et culturelles du CSE
- Prise en charge de la mutuelle par l'employeur supra-légale.

- Répartition du nombre de formation par sexe

Nombre de salariés en formation en 2023 (hors CIF, Contrat de professionnalisation ou en alternance)	Hommes	Femmes
Non cadre	24	82
Cadre	1	1
Total	25	83

- Répartition des actions de formation qualifiante ou non qualifiante



Au delà des contributions obligatoires, le montant engagé pour les actions de formation est supérieur aux contributions versées, l'Adapei 77 ayant recours aux fonds mutualisés: leur utilisation permet de financer des actions collectives ou individuelles sur la base de fonds globaux, et ce sans limite.

Cela permet ainsi à l'association d'optimiser le développement de son plan de formation.

- Plan de formation 2024

En 2024 comme les années précédentes, les répartitions des actions de formation se font de la manière suivante :

- Les actions diplômantes et qualifiantes sont prises en charge sur le plan de formation associatif
- Les actions liées à l'établissement et à sa gestion courante sont prises en charge sur le plan de chaque établissement

- Thématiques sur le plan associatif prévues en 2024

Thématiques	Coûts
Coordinateur de parcours	18 816 € (4 personnes)
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social	29 179 € (4 Personnes)
Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé	19 575 €
Tuteur / Maître d'apprentissage	1 050 € (3 personnes)
TND TOA	5 485 €
Autodétermination	3 200 €
Gestion des comportements problématiques	5 188 €
RBPP	4 170 €
MAKATON	9 218 €
AUTICIEL	9 500 €
Cotéation Sociales	2 484 €
AUTODETERMINATION	3 200 €
Diplôme d'Etat Moniteur Educateur	5 918 €
Total	116 983 €

La direction administrative et financière de l'association a pour mission la mise en œuvre de la gestion comptable, financière et budgétaire de l'association, en lien avec les équipes comptables des territoires.

Relations financeurs

Elle coordonne les établissements pour la mise en œuvre des rapports EPRD et ERRD établis dans le cadre des CPOM ARS et CD.

Elle fait le lien avec les services financiers de l'ARS et du CD et s'assure de la bonne prise en compte des informations dans la détermination des financements accordés.

Suivi budgétaire

Le suivi budgétaire mensuel s'est poursuivi en 2024.

Les outils de suivi mis à la disposition des directeurs font l'objet d'une adaptation permanente pour faciliter le suivi et la gestion des établissements.

Fonction achats

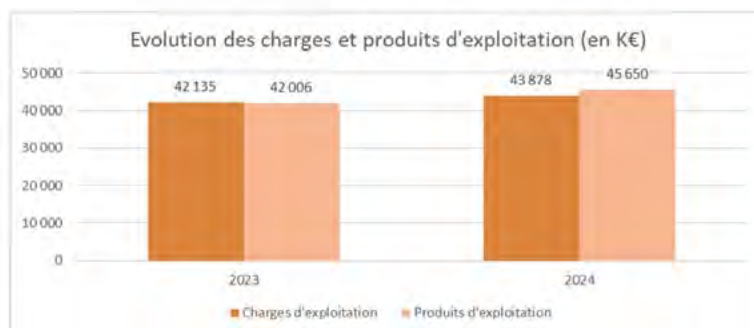
En 2024, nous avons mis en concurrence nos contrats de fournitures d'énergie, ce qui nous a conduit à changer de prestataires pour nos achats de gaz et d'électricité.

Nous avons également fait un appel d'offre pour nos contrats d'assurances, suite auquel nous avons changé d'assureur pour la partie Flotte automobile

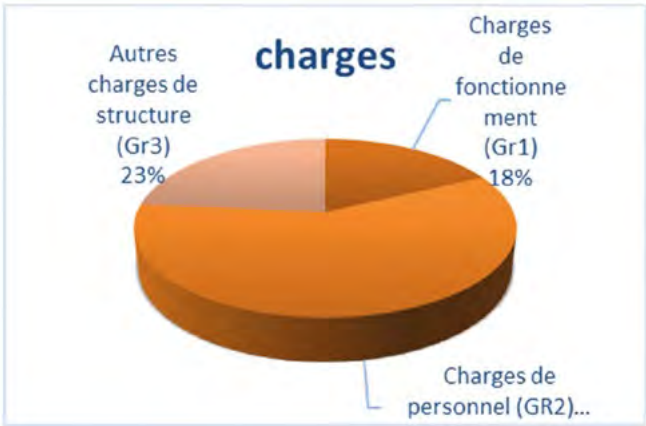
Nous poursuivons par ailleurs une veille permanente sur les contrats en cours en vue des renégociations à mettre en œuvre (achats Centrale d'achats, contrats divers...)

Éléments économiques et financiers

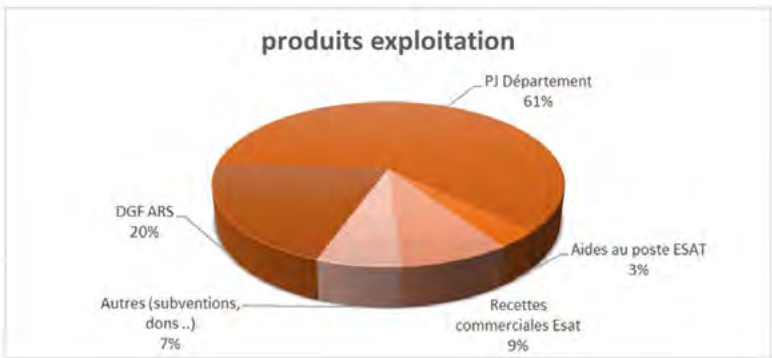
- Évolution des charges et des produits d'exploitation (en K€)



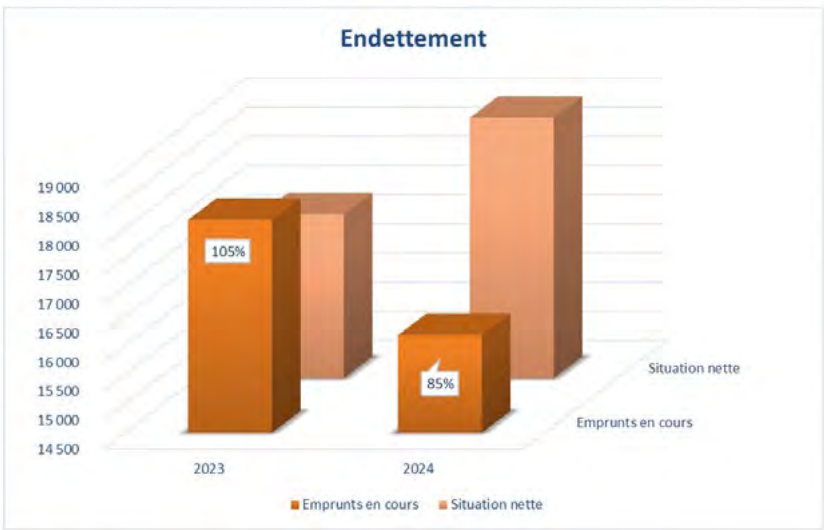
• Répartition des charges par nature



• Répartition des produits d'exploitation



• Situation de l'endettement par rapport à la situation nette (en K€)



Comptes au 31 décembre 2024

I. Événements significatifs de l'exercice 2024 et perspectives

La livraison du complexe de Moissy Cramayel début 2024 a permis aux équipes de la Plateforme Enfance et de la Plateforme MAS de s'y installer respectivement en février et mars 2024. En parallèle, nous avons pu finaliser la vente du site de Tournan en septembre.

L'année 2024 a également marqué la fin des travaux de réhabilitation de la Marguette.

En termes d'activité, nous avons mis en place les équipes mobiles URTSA et d'Appui en Santé, toutes deux rattachées à la Plateforme MAS de la Joncherie.

Sur le plan financier, le Département a finalisé l'analyse de nos CA 2020, ainsi qu'une partie de ceux de 2021. Dans ce cadre, il a validé le déficit que nous avons enregistré au titre du Foyer temporaire de Rozay en Brie qui a fait l'objet d'un financement complémentaire à hauteur de 474 788 €, versé en 2024. Le solde du déficit 2020 validé, soit 791 174 €, doit être repris en 2025, par intégration au prix de journée des établissements.

Par ailleurs, le Département a validé le financement du Ségur pour tous dès 2024. Ainsi nous avons reçu les financements correspondants en fin d'année, ce qui a permis de verser la prime aux salariés concernés en novembre 2024. A noter que le Département a annoncé un versement trimestriel du financement Ségur – Laforcade en 2025.

II. Situation de l'exercice écoulé

A - Compte de résultat

Le résultat net comptable au 31 décembre 2024 est bénéficiaire de 1.517.281 €, dont :

- Un déficit de 221 370 Euros sur la gestion propre de l'Adapei77
- Un bénéfice de 1 738 651 Euros sur la gestion contrôlée par les financeurs

L'évolution des résultats sur 5 années (en milliers d'euros) est la suivante :

EXERCICE	Total des charges	Total des produits	Résultat
Réalisé 2023	47 611	49 128	1 517
Réalisé 2023	42 675	42 421	-254
Réalisé 2022	45 005	41 694	-3 311
Réalisé 2021	40 719	37 951	-2 768
Réalisé 2020	40 178	38 435	-1 743

Le résultat économique déterminé après reprise des résultats antérieurs ressort, quant à lui, positif à 903 042 euros contre un résultat positif de 108 876 euros au 31 décembre 2023.

B - Charges

Ci-dessous les principaux postes de charges en milliers d'euros :

Nature des postes	2024	2023	Écart	Écart %
Achats, autres achats et charges externes	14 161	13 285	876	6,59%
Impôts taxes et versements assimilés	1 941	1 954	-13	-0,65%
Salaires et traitements	16 550	16 082	468	2,91%
Charges sociales	6 468	6 325	143	2,26%
Dotations aux amortissements et provisions	3 271	2 868	403	14,04%
Autres charges, reports en fonds dédiés	1 487	1 620	-133	-8,22%
Charges financières	321	311	10	3,28%
Charges exceptionnelles	3 412	229	3 183	1387,36%
Cumul des charges	47 611	42 675	4 937	11,57%

Achats, Autres achats et charges externes :

La hausse de 876 K€ s'explique notamment par l'augmentation du recours systématique à l'intérim via ETIC Île-de-France (+ 893 K€), la hausse des prestations de personnel extérieur (+90 K€) en lien avec les interventions de Défi Autisme sur l'EMUR TSA et la baisse des charges de loyer suite à la fin de la location du site de Savigny (-153 K€).

Salaires et traitements, charges sociales :

L'augmentation globale de 611 K€ de ces postes s'explique principalement par la mise en place du SEGUR pour tous et les créations de postes (notamment pour les nouveaux dispositifs).

L'effectif en nombre de salariés au 31 décembre 2024 est de 504 personnes représentant 480.21 ETP contre 467.30 ETP au 31 décembre 2023.

Dotations aux amortissements et provisions :

L'écart constaté provient essentiellement :

- de la hausse globale des dotations aux amortissements pour 320 K€ du fait de la mise en service du site de Moissy ;
- de l'augmentation des dotations aux provisions pour risques et charges et dépréciation des créances pour 84 K€.

Charges exceptionnelles :

La variation positive des charges exceptionnelles provient essentiellement de la hausse importante du poste « valeur nette comptable des éléments d'actif cédés » pour 1 338 K€ (vente du site de Tournan) et de la hausse du poste « dotations aux provisions » pour 1 902 K€ due principalement à la plus-value réalisée sur la vente de Tournan à hauteur de 1 890 K€ reprise en « réserves réglementées ».

C - Produits

Ci-dessous les principaux postes de produits en milliers d'euros :

Nature des postes	2024	2023	Écart valeur absolue	Écart valeur relative
Produits de tiers financeurs	37 208	32 972	4 236	12,85%
Subventions diverses	369	309	60	19,42%
Production de biens et services	4 561	5 355	-794	-14,83%
Reprises de provisions	249	208	41	19,62%
Autres produits dont fonds dédiés	3 263	3 161	102	3,23%
Produits financiers	5	26	-21	-80,69%
Produits exceptionnels et IS	3 473	389	3 084	791,99%
Cumul des produits	49 128	42 421	6 708	15,81%

Les produits de tiers financeurs proviennent pour 75,01 % du Conseil départemental de Seine et Marne (contre 75,28 % en 2023) et pour le complément soit 24,99 % de l'ARS (contre 24,72 % en 2023).

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 3 644 K€ et enregistrent les principales variations suivantes :

- une baisse des ventes de 727 K€, dont 687 K€ du fait de l'Aide au Logement qui est reversée au Département dans le cadre de la facturation des PJ depuis début 2024,
- une augmentation des recettes au titre des prix de journée et dotation globale de 4 236 K€ portant notamment sur les éléments suivants (au-delà de la revalorisation annuelle des financements) :
 - Ouverture des équipes mobiles EMASA et EMUR TSA
 - Impact de l'activité et de l'intégration de l'AL sur les prix de journée facturés,
 - Financement du Ségur pour tous et régularisation du Laforcade due au titre des années 2022 et 2023

Les produits exceptionnels, en hausse de 3 084 K€, correspondent notamment aux reprises de subventions virées à résultat (+ 860 K€) et aux produits de cession des éléments d'actif (+2 180 K€ dont 2 500 K€ au titre de la cession du site de Tournan).

D - Bilan

Ci-dessous les principaux postes de bilan en milliers d'euros :

ACTIF (en K€)				PASSIF (en K€)			
Postes du bilan	2024	2023	Variation	Postes du bilan	2024	2023	Variation
Actif immobilisé	41 088	43 366	-2 278	Fonds propres	24 504	21 598	2 906
Stocks et créances	7 321	6 630	691	Fonds dédiés	2 640	2 617	23
Disponibilités	3 099	1 632	1 467	Prov. risques et charges	1 427	1 526	-99
Charges constatées d'avance	238	436	-198	Dettes financières	16 201	18 173	-1 972
				Autres dettes	6 975	8 150	-1 176
TOTAL ACTIF	51 746	52 064	-318	TOTAL PASSIF	51 746	52 064	-318

L'actif net immobilisé, en diminution de 2.278 K€, se caractérise principalement par :

- la réalisation d'investissements à hauteur de 2.353 K€ (dont fin des travaux de construction de Moissy pour 968 K€, des travaux de réhabilitation du château de la Marguette pour 267 K€ et renouvellement du matériel et des équipements des établissements pour 1 118 K€)
- la dotation aux amortissements à hauteur de 3.005 K€ ;
- la valeur nette des biens cédés ou mis au rebut pour 1 516 K€, à laquelle s'ajoute le remboursement de dépôts de garantie pour 102 K€ et la cession de titres pour 8 K€.

Les stocks et créances, en hausse de 691 K€ provenant essentiellement de la hausse des stocks (+ 20 K€) et de l'augmentation des créances de 673 K€.

La variation des créances porte notamment par les éléments suivants :

- L'augmentation nette des créances Département de 133 KE, qui intègre la réduction de 1.394 KE des prix de journée en attente de facturation, compensée par un décalage de paiement des factures de fin d'année avec une augmentation de l'encours de 1 527 K€
- Le décalage de paiement de l'aide aux postes pour les travailleurs de l'Esat (2 mois dus contre un à fin 2023), soit 130 K€
- La constatation du solde de TVA à récupérer sur la construction de Moissy pour 245 K€ (une demande de remboursement devrait être déposée courant 2025)
- L'enregistrement du solde de financement CNSA à recevoir pour Moissy pour un montant de 300 K€
- Les autres créances sont donc globalement en diminution de 135 K€.

La trésorerie s'élevant à 3.099 K€, en hausse de 1.467 K€ s'expliquant notamment par le flux net de trésorerie issu de la vente de Tournan (1.500 K€ après remboursement du prêt relais), se décompose, à la clôture de l'exercice, en valeurs mobilières de placement pour 117 K€ (identique à 2023) et en disponibilités pour 2.982 K€ (contre 1.515 K€ en 2023) ;

Les fonds propres sont en augmentation de 2 906 K€ par rapport à fin 2023 et s'élèvent ainsi à 24 504 K€.

Au-delà de l'impact du résultat positif de l'exercice de + 1 517 K€, cette évolution s'explique par les éléments suivants :

- Vente du site de Tournan : intégration de la plus-value réalisée à hauteur de 1 891 K€ en réserves réglementées, après reprise du solde de la subvention affectée aux travaux pour 834 K€,
- Variation des subventions d'investissement de + 230 K€ (hors cession Tournan) après prise en compte du solde du financement CNSA à recevoir pour Moissy (300 K€), et de la reprise au compte de résultat de 70 K€ en contrepartie des amortissements pratiqués,
- Diminution nette des provisions réglementées au titre des plus ou moins-values sur cessions et mises au rebut réalisées sur la gestion contrôlée (hors Tournan) pour un montant de 36 K€,
- Reprise à hauteur de 138 K€ des Indemnités de Départ en Retraite constituées sur le report à nouveau pour la part des droits acquis antérieurement au 1er janvier 2021, au titre des salariés sortis en 2024.

Les fonds dédiés, correspondant à des subventions attribuées mais non utilisées dans l'exercice et reportées sur les exercices suivants, sont en progression de 23 K€ provenant principalement des subventions accordées par l'ARS (dont financement du parc automobile de la plateforme MAS (44 K€) et de fonds de taxe d'apprentissage reçus pour l'ESAT (27 K€). En contrepartie, une reprise a été effectuée à hauteur des fonds utilisés en 2024 pour un montant de 51 K€.

Les provisions pour risques et charges sont en baisse de 99 K€ due principalement à l'ajustement des provisions pour litiges prud'homaux en fonction de l'évolution des risques en 2024, et reprises pour la part des litiges soldés. Ainsi, il a été constaté une dotation complémentaire de 36 K€ et une reprise de 139 K€.

Par ailleurs, les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été ajustées à fin 2024. A ce titre une dotation complémentaire a été constatée à hauteur de 226 K€. En parallèle, les droits relatifs aux salariés ayant quitté l'Adapei 77 ont été repris pour un montant global de 221 K€.

Les dettes financières sont en baisse de 1 972 K€ et correspond au remboursement en capital des emprunts en cours pour un montant de 1 979 K€ (dont 1 000 K€ correspondant au remboursement d'un des deux prêts relais mis en place pour le financement des travaux de Moissy).

Le solde des emprunts restant dû au 31 décembre 2024 s'élève ainsi à 16 174 K€, dont 1 938 K€ à échéance de moins d'un an, incluant le second prêt relais remboursé début janvier (1 000 K€), ainsi que le solde des PGE contractés en 2020 (281 K€).

Les autres dettes, en diminution de 1 176 K€, due principalement au retour à la normale des délais de paiement des fournisseurs (- 378 K€), et à la diminution des dettes sur investissements en lien avec la fin des travaux de Moissy et de la Marguette (- 893 K€).

III. Vie associative

La vie associative a dégagé pour l'exercice 2024 un excédent de 1.674 €.

Le compte de résultat se résume ainsi :

- Les produits d'exploitation sont de 55 415 € contre 45 852 € l'année précédente en hausse de 9 563 € due principalement à l'augmentation des cotisations (+ 1 K€), des dons et autres produits divers (+ 4 K€) et de la reprise de fonds dédiés pour 5 K€ ;
- Les charges d'exploitation sont de 56 990 € contre 262 368 € en 2023 (dont 220 000 € au titre de l'apport d'Everly au FDD) en hausse de 14 622 € hors incidence de l'apport d'Everly en raison de l'impact du site internet générant une dotation aux amortissements de 16 K€ ;

Dégageant ainsi un résultat d'exploitation déficitaire de 1 575 € contre 216 516 € en 2023.

Après l'incidence du résultat financier positif de 3 249 €, le résultat de l'exercice 2024 se traduit par un excédent de 1 674 € contre un déficit de 30 356 € en 2023.

IV. Affectation des résultats

Les comptes de résultat des établissements sous gestion contrôlée ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêt définitif par les organismes compétents.

Les résultats de la gestion propre relatifs aux dispositifs relevant d'une convention de financement de l'ARS ou du Département ne donnant pas lieu à décision du financeur sont affectés par défaut en report à nouveau.

L'affectation des autres résultats de la gestion propre est, quant à elle, du ressort de cette assemblée.

À ce titre, il vous est demandé d'affecter :

- L'excédent de 1 674 € de la vie associative en totalité en « réserve vie associative » ;
- Le déficit de la gestion commerciale de l'ESAT d'un montant 185 416 € en totalité en report à nouveau
- L'insuffisance gestion propre / site de Rozay d'un montant de 37 627 €, en report à nouveau.

Melun, le 11 avril 2025

Philippe Baillin

Trésorier de l'Adapei 77

▪ Mise en place des équipements informatiques – Déménagement Moissy (IME et MAS :

Installation complète des postes de travail, serveurs, imprimantes, équipements réseau et téléphonie dans les nouveaux locaux de l'IME et de la MAS de Moissy :

- Mise à niveau de sécurité de tous les postes de travail Adapei77 (PC fixe et PC portable).
- Mise en place d'un service de surveillance de sécurité du SI (SOC).
- Mise en place d'une sauvegarde déconnectée en plus des 2 niveaux de sauvegarde actuelle.
- Configuration et déploiement de la double authentification VPN grâce à un système de « Token »

▪ Déploiement du Wi-Fi – Juilly, Ormes, Siège, Chêne Rouvre, Meuniers, Roselière :

Installation d'un réseau Wi-Fi professionnel sécurisé dans 6 établissements.:

- Accès simplifié aux outils numériques pour les professionnels mobiles ou en réunion.
- Amélioration du travail collaboratif, notamment via les outils cloud.
- Meilleure couverture réseau pour les équipements mobiles (tablettes, téléphones, etc.).
- Proposition d'un réseau wifi dédié pour les résidents.

▪ Remplacement des serveurs – Hestia, Impression, CEGI Next, Pyramid, et 5 serveurs TSE

Renouvellement de serveurs critiques en fin de vie pour des services centraux (ERP, impression, sessions à distance, applications métiers...).

- Réduction des risques de panne ou d'indisponibilité.
- Renforcement de la sécurité (systèmes à jour, supports, etc.)..

▪ Remplacement de la climatisation – Salle serveurs

Mise en place d'un système de climatisation performant et redondant pour assurer une température stable dans la salle serveurs.

- Protection du matériel critique contre la surchauffe.
- Réduction du risque de coupures ou pertes de données liées à une défaillance matérielle.
- Amélioration de la longévité des équipements.

▪ Accompagnement à la mise en place de la télémédecine – MAS :

Support technique pour l'installation de la solution de télémédecine : matériel (caméra, micros), réseau, sécurité, accompagnement des équipes :

- Facilite l'accès aux soins pour les usagers.
- Gain de temps et réduction des déplacements pour les consultations.

▪ Projet de migration vers Microsoft 365 – Préparation et présentation à la Direction

Analyse des besoins, définition des étapes de migration, et présentation d'un plan de projet pour la bascule vers la suite collaborative Microsoft 365..

- Alignement des attentes entre les équipes métier, la direction et l'IT dès les premières étapes
- Anticipation des impacts organisationnels : gouvernance documentaire, gestion des droits, sensibilisation au changement
- Gain de temps pour le déploiement futur grâce à une vision claire et partagée du projet

▪ Recrutement d'un 2nd alternant – Septembre 2024

Renforcement de l'équipe IT avec l'intégration d'un nouvel alternant en support technique.

- Adaptation à la montée en charge dû à la mise en place des nouveaux dispositifs d'accompagnement.
- Réduction de la charge sur le technicien et montée en puissance sur les interventions de proximité.
- Formation d'un jeune aux besoins spécifiques de l'association.

743 tickets GLPI
1900 appels

L'année 2024 a été marquée par les premières évaluations de la qualité, réalisées selon les nouvelles modalités applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et sur la base du référentiel de la Haute Autorité de Santé. Les différents projets qualité se sont également poursuivis et d'autres actions innovantes ont été engagées.

Évaluation de la qualité des établissements

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation d'évaluer régulièrement leurs activités et la qualité des prestations qu'ils délivrent par un cabinet extérieur habilité.

▪ De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une évaluation des activités et de la qualité des prestations d'une structure par un organisme extérieur dont le but est de mieux connaître et comprendre ses processus

Elle permet d'effectuer un état des lieux de son fonctionnement afin de dégager ses points forts et ses points à améliorer. Elle donne lieu à des propositions d'améliorations qui seront prises en compte dans un programme d'actions.

L'évaluation n'est toutefois pas une inspection, ni un contrôle ou une certification, elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue de la qualité. C'est une démarche collective et un outil d'aide à la décision.

De nouvelles modalités d'évaluation ont été définies suite à la publication du décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 qui définit le nouveau cadre réglementaire applicable aux évaluations réalisées sur la base du référentiel de la HAS.

▪ Ce qui change concrètement :

- Référentiel et rapport d'évaluation communs
- Fréquence des évaluations modifiée : évaluation par un organisme externe tous les 5 ans, auto-évaluations par les ESSMS
- Diffusion plus large des résultats d'évaluation : ARS, Conseil départemental, HAS et publique
- Méthodes d'évaluations communes traduites par des entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels, les membres du CVS, la gouvernance, des observations sur site et la consultation et l'analyse des « éléments de preuve ».

Le référentiel d'évaluation est structuré en **3 chapitres** : la personne, les professionnels, l'ESSMS.

Chaque chapitre est organisé autour de **9 thématiques** :

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne accompagnée
- La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- La continuité et la fluidité des parcours
- La politique des ressources humaines
- La démarche qualité et gestion des risques

Le référentiel comporte **157 critères d'évaluation** qui peuvent être génériques communs à tous les ESSMS (129) ou spécifiques applicables selon le secteur d'activité (28). Il comprend des critères à 2 niveaux d'exigences : 139 qui correspondent au niveau standard attendu et 18 dits « impératifs » qui impliquent la mise en place d'un plan d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation.

▪ **Les évaluations à l'Adapei 77 :**

La coordination des évaluations a été pilotée par le service qualité et développement en lien avec les directions d'établissements.

La préparation aux évaluations HAS a débuté avec l'actualisation des différents outils 2002-02.

Un appel d'offre a ensuite été établi par l'acheteur de l'association et un processus de sélection du cabinet d'évaluation a été défini. Un COPIL dédié composé de la directrice qualité et développement, de l'acheteur et des directeurs de territoire a été organisé. Notre priorité consistait à choisir un organisme habilité, respectueux des valeurs associatives, s'inscrivant dans une dynamique positive d'amélioration continue, mettant en avant les forces des établissements et les pratiques professionnelles, présentant une approche bienveillante et respectueuse des personnes accompagnées et présentant avec bienveillance les opportunités d'amélioration. 6 cabinets ont soutenu leur proposition de réponse et le cabinet CELAE a été retenu.

La volonté du service qualité et développement est d'optimiser sa démarche autour d'un logiciel unique déjà déployé pour gérer les événements indésirables : AGEVAL. C'est pourquoi, il a été paramétré et utilisé comme support de préparation pour réaliser les auto-évaluations.

La direction qualité a organisé un COPIL qualité associatif dédié aux évaluations qui s'est réuni à différentes reprises en 2024, en complément des réunions de préparation spécifiques aux territoires.

8 établissements ont été évalués en 2024 selon ce nouveau dispositif :

- Les Tournesols
- Le Clos Jollet
- Les Meuniers
- La Marguette
- Le Ginkgo Biloba
- Le Chêne Rouvre
- Les Ormes
- L'Althéa

Les évaluations se sont globalement bien déroulées, dans un cadre bienveillant et à l'écoute. La directrice qualité et développement a participé à chacune des évaluations, il s'agit effectivement d'une démarche collective dans laquelle l'Adapei 77 est engagée. Elle s'est assurée avec les directeurs de territoire du bon déroulement des évaluations sur site et du respect du cahier des charges par les évaluateurs.

« **Les résidents vont bien et les professionnels sont investis** » est une phrase entendue à chaque réunion de clôture d'évaluation et représente un résultat essentiel de l'évaluation.

Différents axes forts ont été identifiés sur chaque structure tels que :

- L'implication des professionnels à chaque niveau,
- La satisfaction des personnes accompagnées et leurs conditions d'accueil,
- Le retour positif des familles interrogées,
- Le respect des droits de la personne et la personnalisation des chambres,
- Le plan de formations,
- L'implication associative...

Parmi les axes d'amélioration, nous notons quelques exemples :

- La traçabilité partielle, la diversification des supports et rangements des documents, appropriation des outils,
- L'adaptation des supports à la compréhension des personnes accompagnées,
- L'accompagnement à l'éducation citoyenne à renforcer (ex : droit de vote, règles en vie collective),
- La traçabilité de la co-construction des projets personnalisés, souvent réalisée mais pas forcément tracée,
- L'optimisation de la gestion des plaintes et réclamations dans un outil unique,
- La communication en CVS autour des plaintes et réclamations, des événements indésirables, du plan de gestion de crise,
- Le formulaire de droit à l'image à compléter,
- Le renforcement de l'analyse des événements indésirables en équipe pluri-professionnelle, L'association des professionnels au plan de gestion de crise,
- La cartographie des risques de maltraitance à interroger.

Il s'agit de leviers d'amélioration dont la majorité avait été identifiée lors des auto-évaluations. Elles feront l'objet d'actions intégrées au plan d'amélioration de la qualité de l'établissement, certaines sont déjà mises en œuvre ou engagées. La priorité est bien entendu donnée aux travaux relatifs aux critères impératifs.

Le service qualité et développement tient à remercier chaque personne pour son implication dans ce moment intense et riche de la vie d'une structure ! Il s'agit dorénavant de poursuivre cette belle dynamique en travaillant sur les pistes d'amélioration car l'évaluation n'est pas une fin en soi mais une démarche continue !

En 2025, la Roselière et les Tilleuls seront évalués par le cabinet CELAE.

Informatisation du plan d'amélioration de la qualité

Dans le cadre de sa politique qualité, la direction qualité a organisé l'informatisation du plan d'amélioration de la qualité via le logiciel AGEVAL, en collaboration avec les directions d'établissements. Après une phase d'analyse et de paramétrage, les directions de territoires et directions adjointes ont été formées.

Le plan d'amélioration de chaque établissement est ainsi géré au sein d'un outil unique, il peut être alimenté par différentes sources (ex : actions prévues suite à un événement indésirable, à une situation spécifique à un établissement, actions définies suite aux autoévaluations ou à l'évaluation HAS, objectifs du projet d'établissement...).

Cette fonctionnalité d'AGEVAL et l'utilisation de l'outil par les directions est à consolider en 2025.

Actualisation de procédures et outils 2002-02

Outils 2002-02 de la plateforme MAS La Joncherie

La direction qualité et développement a piloté la visite de conformité de la Joncherie dans le cadre de la transformation de la MAS en Plateforme de service intégrés toutes modalités d'accueil, d'accompagnement et tout handicap, en mode file active (une place n'est pas dédiée à une personne accompagnée) :

- 29 à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement et en milieu ordinaire dans un fonctionnement en plateforme.
- 3 en MAS Hors Les Murs (HLM) pour 6 à 9 personnes en file active,
- 8 en Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes (EMASA),
- 6 pour la Petite Unité Résidentielle pour adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique en situation complexe.

Dans ce cadre, les outils 2002-02 de la plateforme ont été retravaillés et adaptés en conséquence.

La visite de conformité a eu lieu le 22 octobre 2024, un avis favorable a été transmis par l'Agence régionale de santé.

Circuit du médicament et protocoles

Un travail de sécurisation du circuit du médicament a été engagé en partenariat avec le cabinet d'avocat AC-CENS. Après une phase d'analyse, différentes procédures ont été rédigées et validées avec un médecin intervenant au sein de l'association.

Le service qualité a organisé 8 sessions de formations avec le cabinet partenaire auprès des professionnels des différentes structures.

Ce travail est à poursuivre en 2025.

Projet personnalisé

Après plusieurs années de mise en œuvre, le projet personnalisé a été retravaillé. Différents axes de progrès ont été identifiés par le service qualité et les établissements : co-construction avec la personne accompagnée, association de l'entourage dans le respect de la volonté de la personne, évaluations des besoins de la personne, traçabilité des échanges.

Dans ce cadre, le COPIL qualité a questionné le processus de co-construction, mise en œuvre et suivi du projet personnalisé, réaffirmant le rôle essentiel de la personne au cœur de son projet, la prise en considération tracée de ses besoins et attentes, la participation de l'entourage dans le respect du choix de la personne, le parcours d'évaluations dans différents domaines (ex : éducatif, santé, psychologique...).

L'objectif est de construire des outils adaptés aux professionnels en mobilisant l'expertise des acteurs concernés.

C'est pourquoi, un **groupe de travail pluri-professionnel** représentant chaque territoire a été organisé et travaille actuellement sur les outils nécessaires au projet personnalisé selon le processus révisé.

Ces outils feront l'objet d'une présentation auprès d'un groupe de personnes accompagnées puis d'une expérimentation en établissement en 2025.

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

Les déclarations d'événements indésirables se sont poursuivies avec 194 déclarations en 2024.

Dans le cadre de la politique de promotion de bientraitance et suite au bilan des déclarations réalisées, différentes formations ont été déployées en 2024 : autodétermination, gestion des comportements problèmes, recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

L'analyse des événements indésirables en équipe sera à renforcer en 2025.

Mise en place de la télémedecine

Face à la désertification des ressources médicales et aux difficultés d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap, l'Adapei 77 a déployé un projet numérique en santé innovant pour la Plateforme Enfance La Pépinière et la Plateforme MAS La Joncherie : la télémedecine.

La direction qualité a piloté la réponse à l'appel à projet « Innovations organisationnelles associées à une solution technologique ou numérique » publié par l'ARS en proposant le développement d'une solution de télémedecine en partenariat avec la société TELADOC.

Le projet validé a été déployé sur les deux plateformes à partir de mai 2024, en collaboration avec les directions, selon les principales étapes suivantes :

- Définition des modalités opérationnelles du projet (médecins référents et spécialités, créneaux de consultations, référents télémedecine, installation matérielle et technique, organisation des formations)
- Paramétrage des utilisateurs et des environnements
- Installation technique et matérielle, aménagement de la salle de télémedecine
- Formation des professionnels
- Saisie des informations relatives aux personnes accompagnées, nécessaires pour leur suivi en santé, sur la plateforme dédiée
- Appropriation de l'outil par les professionnels
- Information des familles
- Démarrage des consultations sur les créneaux définis pour la plateforme enfance (pédopsychiatrie) et la MAS (psychiatrie)
- Nouvelle formation de référents télémedecine
- Définition des modalités opérationnelles d'intervention du médecin généraliste à la MAS (médecin référent, créneau de consultation)
- Démarrage des consultations en médecine générale pour la MAS
- Mise en œuvre d'un COPIL de suivi de projet régulier avec TELADOC
- Définition de nouvelles sessions de formations pour les professionnels référents
- Mise en place de réunions de suivi trimestrielles avec l'ARS depuis juin 2024

Le retour d'expérience est globalement satisfaisant. Il s'agit d'une solution innovante qui pallie en grande partie à la désertification médicale et aux difficultés d'accès aux soins. Nous notons un intérêt des professionnels qui apprécient les échanges avec les médecins et l'analyse des situations cliniques.

L'appropriation de l'outil et l'enregistrement des données relatives aux personnes accompagnées restent néanmoins des points de vigilance et d'amélioration à suivre. Il s'agit par ailleurs d'un changement de pratiques professionnelles qui reste à consolider. Des sessions d'accompagnement et de formations vont ainsi être déployées en 2025 et un travail relatif à l'adaptation de l'organisation de travail est actuellement mené.

La direction qualité remercie les professionnels des plateformes pour leur mobilisation et investissement !

Poursuite de l'informatisation du dossier de la personne accompagnée

Dans la continuité des travaux engagés, le service qualité et développement a poursuivi son projet d'informatisation du dossier de la personne accompagnée pour les 5 établissements non équipés du dossier informatisé.

Une nouvelle étude des ressources disponibles sur le marché a été menée. L'éditeur Net Vie a été sélectionné et sera mis en œuvre à partir du 1er trimestre 2026 pour la plateforme MAS, l'ESAT Les Ateliers Braytois et l'EANM La Roselière, la plateforme enfance La Pépinière et l'EANM La Maison de Corberon.

Développement de l'offre de service associative

Dans le cadre de la transformation de l'offre, la direction qualité et développement a piloté les visites de conformité suivantes :

- MAS La Joncherie dans le cadre de la transformation de la MAS en plateforme de service intégrés toutes modalités d'accueil, d'accompagnement et tout handicap, en mode file active :
 - 29 à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement et en milieu ordinaire dans un fonctionnement en plateforme.
 - 3 en MAS Hors Les Murs (HLM) pour 6 à 9 personnes en file active,
 - 8 en Equipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes (EMASA),
 - 6 pour la Petite Unité Résidentielle pour adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique en situation complexe.
- La Pépinière dans le cadre de son passage en plateforme de 83 places proposant différentes modalités d'accueil et accompagnement : à titre permanent, selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, à domicile, en milieu de vie ordinaire.

Le service qualité et développement a poursuivi sa représentation à la MDPH 77 (suppléance du Président de l'association) en participant à 7 CDAPH spécialisées et 6 CDAPH plénières (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Le service qualité et développement remercie l'ensemble des acteurs concernés pour leur collaboration dans la mise en œuvre des différents projets !

▪ Communication interne

Le Spot - Intranet

- Animation et contribution à la plateforme collaborative interne.



Utilisateurs : 702

Connexions : 2 678 535

Contenus : 6082 (+ 267 % / 2023)

Newsletters

- Poursuite de la newsletter interne à destination de l'ensemble des salariés. L'objectif est de communiquer sur les orientations, les informations RH, les partenariats, les changements de prestataires ou toute information majeure concernant l'Adapei 77.

Documents loi 2002.2 :

- Dans le cadre des évaluations, refonte complète, création des maquettes et mise en page des livrets d'accueil, projets d'établissement, règlements de fonctionnement, contrats de séjour et dossiers d'admission.

▪ Communication externe

Hand'Éthique :

- Création du logo, maquette de la charte, du courrier de candidature, du flyer, du règlement et du formulaire

CVS :

- Maquette du rapport d'activité, de l'invitation et du compte-rendu pour le Ginkgo Biloba

Ressources humaines :

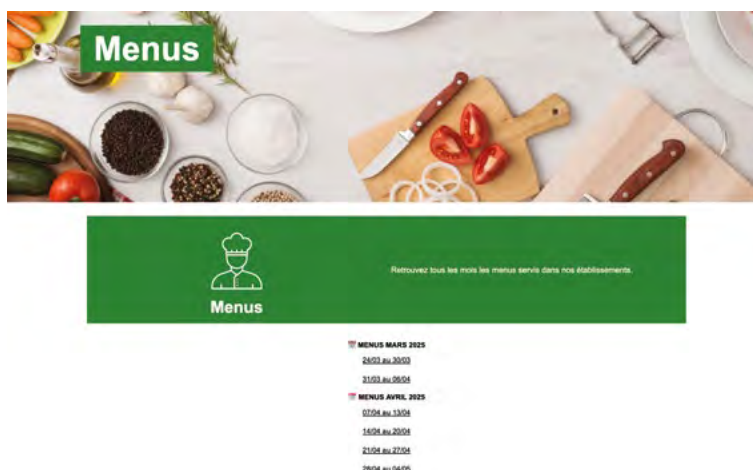
- Création d'offres d'emploi normées
- Création de la Charte de confiance
- Création de la Charte des données RH

Supports imprimés :

- Flyer commercial et affiches pour l'ESAT Ateliers Braytois, Création, rédaction et envoi de communiqués et dossiers de presse à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées et du DuoDay 2024. Affiches pour les portes ouvertes des établissements, le Café des parents et des ateliers proposées dans les établissements.
- Mise à jour du dépliant du DIVP

Site web

- Depuis fin 2024, nous mettons en ligne les menus servis en établissement. Un lien de consultation été adressé aux familles et proches des personnes accompagnées.



- Mise à jour des différents onglets et pages en fonction de l'évolution de l'offre de services et des dispositifs. Désormais les articles publiés en interne sur Le Spot sont disponibles sur le site, dans la rubrique Actualités de chaque établissement. Une newsletter à destination des familles et proches sera prochainement disponible pour leur permettre un accès mensuel direct aux informations auxquelles ils auront souscrit.

Linkedin :

Abonné-e-s > 966 (+61 % / 2023)

Impressions organiques (nombre de personnes uniques ayant vu notre contenu) > 48 155 (+74 % / 2023)

Nous publions, principalement à destination des professionnels ou institutionnels, sur les événements majeurs de l'association.

Établissements

Territoire de Seine et Yonne

4 établissements et 1 service
94 places en accueil permanent
54 places en accueil de jour
12 places en SAT
1 place en accueil temporaire
25 accueillis familiaux (TRS)
105 salariés
40 places sur 2 DIVP

Territoire de Marne et Morin

5 établissements
154 places en accueil permanent
7 places en accueil temporaire
9 places en accueil de jour
139 salariés

Territoire du Provinois

4 établissements, dont 1 avec 2
dispositifs
134 places en accueil permanent
4 places en accueil temporaire
14 places en accueil de jour
109 salariés

Plateforme MAS La Joncherie

26 places en accueil permanent
2 places en accueil temporaire
1 place en accueil de jour
3 places en MAS hors les murs (HLM)
8 places d'équipe mobile d'appui en santé
pour adulte (EMASA)
6 places d'équipe mobile unité résidentielle TSA
(EMUR)
52 salariés

Plateforme Enfance La Pépinière

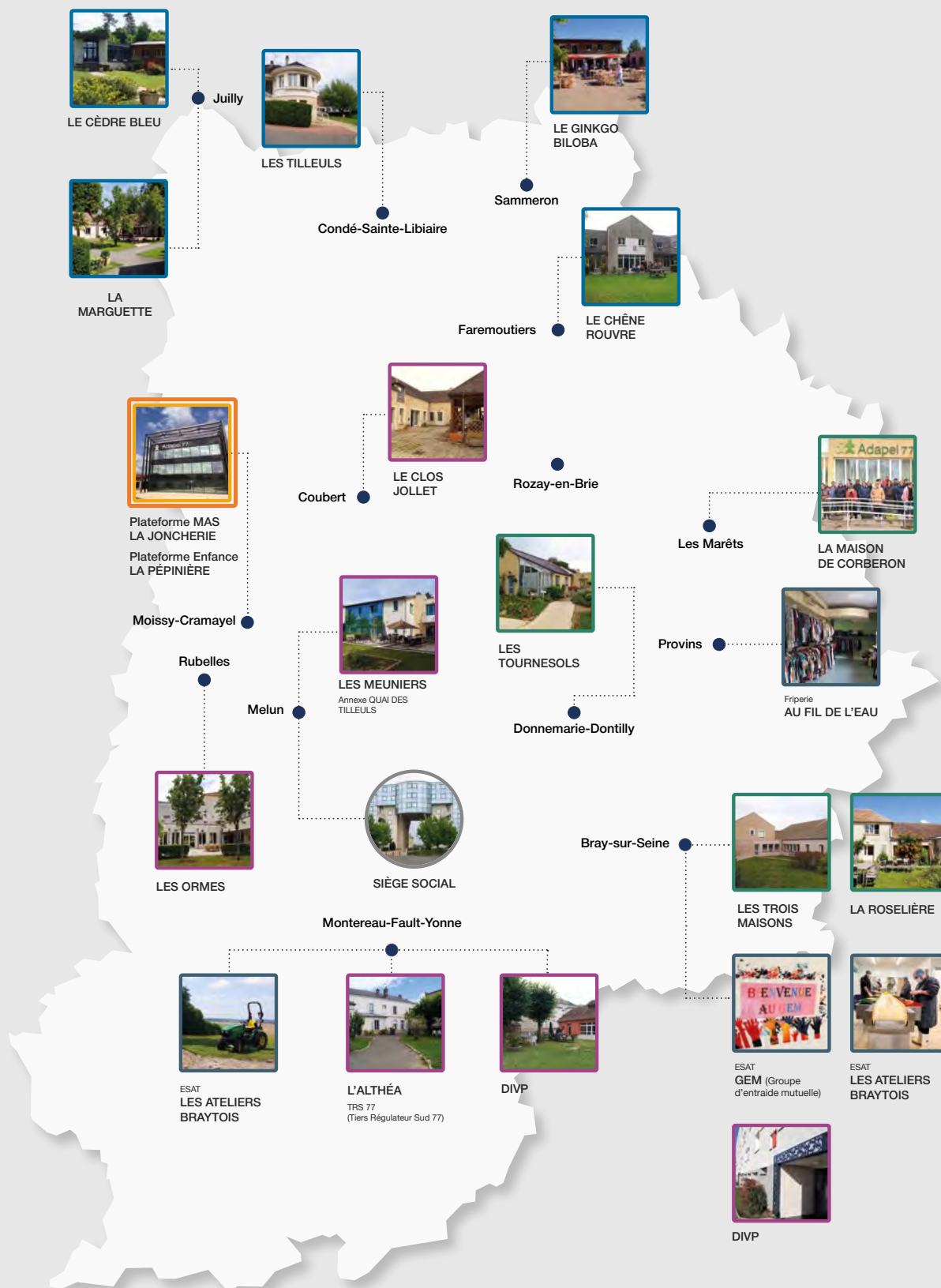
1 dispositif Petite Enfance et Enfance (0-12 ans)
1 dispositif Adolescence et Jeune adulte
(12-20 ans)
83 places
35 salariés

ESAT Les Ateliers braytois

6 sites
1 GEM
11 activités
137 places travailleurs handicapés
25 salariés

Siège

15 salariés



- Territoire de Seine et Yonne
- Territoire de Marne et Morin
- Territoire du Provinois
- Plateforme Enfance
- Plateforme MAS
- ESAT Les Ateliers braytois et GEM

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les Meuniers, Établissement d'accueil non-médicalisé, accueille 40 personnes souffrant de troubles psychiques ou cognitifs, avec ou sans troubles associés.

Les personnes accueillies ont plus de 18 ans, elles sont prises en charge sur notification MDPH.

PERSONNELS

- Effectifs : 26 salarié-e-s (24.70 ETP)
- Formations :
 - SST initiale
 - SST recyclage
 - Extincteurs
 - Evacuation
 - HACCP
 - TSA – Autisme
 - Habilitation électrique
 - Colloque retraite « un avenir après le travail »
 - MAKATON
 - Recommandation des bonnes pratiques

INVESTISSEMENTS

- Sols espaces communs
- Étanchéité de la toiture
- Peinture couloirs
- Échange et réaménagement du bureau des éducateurs et du salon des familles
- Installation WIFI sur l'ensemble des bâtiments du foyer

ACTIVITÉS

- Chant
- Sophrologie
- Yoga adapté
- Dessin et peinture
- Socio-esthétique
- Sport adapté
- Foot



SORTIES et ANIMATIONS

- Sortie Parrot World
- Transfert à Amnéville-les-Bains 4 jours : 6 personnes accompagnées
- Transfert aux Sables d'Olonne 5 jours

MODALITÉS D'ACCUEIL

Établissement d'accueil non-médicalisé (EANM), Le Clos Jollet accueille des adultes en situation de handicap mental qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

La structure dispose de 20 places en hébergement permanent (internat) et de 9 places en accueil de jour (externat)

PERSONNELS

- Effectifs : 31 salarié-e-s (28 ETP)
- Formations :
 - SST recyclage et initiale,
 - Auticiel (tablette Amikeo),
 - Autisme,
 - Makaton,
 - Manipulation des extincteurs,
 - Évacuation incendie

INVESTISSEMENTS

- Réfection d'une salle de bain
- Mise en place de la visiophonie du portail côté parking public

ACTIVITÉS

- Ping-pong
- Piscine
- Équitation
- Musicothérapie, art-thérapie
- Jardinage
- Mosaïque
- Atelier pâtisserie
- Atelier Esthétique et estime de soi
- Atelier Relaxation
- Restos du Cœur: mise en place d'une activité en inclusion
- Sport adapté: Boxe et gym



SORTIES et TRANSFERTS

- Chasse aux œufs géante pour Pâques
- Fête de Territoire Seine et Yonne
- Concours de pétanque de Territoire
- Grande fête de Noël
- Transfert en Baie de Somme du 17 au 21/06 (4 accompagnants et 8 personnes accompagnées)
- Transfert au Zoo de Beauval du 27 au 30/05 (4 accompagnants et 8 personnes accompagnées)

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'Althéa propose différentes formes d'accueil séquentiel adaptées aux personnes accompagnées, à leurs besoins et/ou leurs attentes et favorise la transition entre secteur enfant et secteur adulte.

Une convention a été signée en ce sens entre l'Althéa et l'IME Villa Marie Louise, effective à compter de septembre 2022 avec pour objectif de faciliter l'entrée dans le secteur adulte des jeunes sortants de l'IME.

L'Althéa accompagne la mise en œuvre de Projets Personnalisés pour des personnes souhaitent intégrer un ESAT ou pour lesquelles un projet de réorientation est en cours (hébergement permanent en EANM – orientation vers un FAM...)

L'établissement dispose de 24 places en accueil de jour.

PERSONNELS

- 10 salarié-e-s (9 ETP)
- Formations :
 - SST initiale/SST recyclage
 - Extincteurs
 - Evacuation
 - HACCP
 - Auto-détermination
 - bientraitance
 - Makaton
 - RBPP (recommandation des bonnes pratiques)
 - TND
 - TSA : Identifier, décrypter, accompagner
 - Habilitation électrique

INVESTISSEMENTS

- Réfection des évacuations eaux usées des ateliers
- Réfection des WC des personnes accompagnées
- Réfection de l'entrée/accueil du CAJ
- Changement des chaises de l'atelier temps/échanges et jeux

ACTIVITÉS

- Djembé
- Médiation animale



SORTIES et TRANSFERTS

- Laser Game
- Aquarium Sea Life
- Festival Au Bon Coin (Thomery)
- Parc de la Sauvagerie
- Participation au Carnaval à Vélo avec l'association «pas trop loin de la Seine»
- Olympiades à Fontainebleau
- Un transfert à Center Parcs – 5 jours
- Un transfert en tipi – 2 jours

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le Tiers Régulateur Sud 77 (TRS77) suit et accompagne des adultes en situation de handicap accueillis chez des accueillants familiaux agréés par le Conseil départemental, dans le cadre d'un accueil familial.

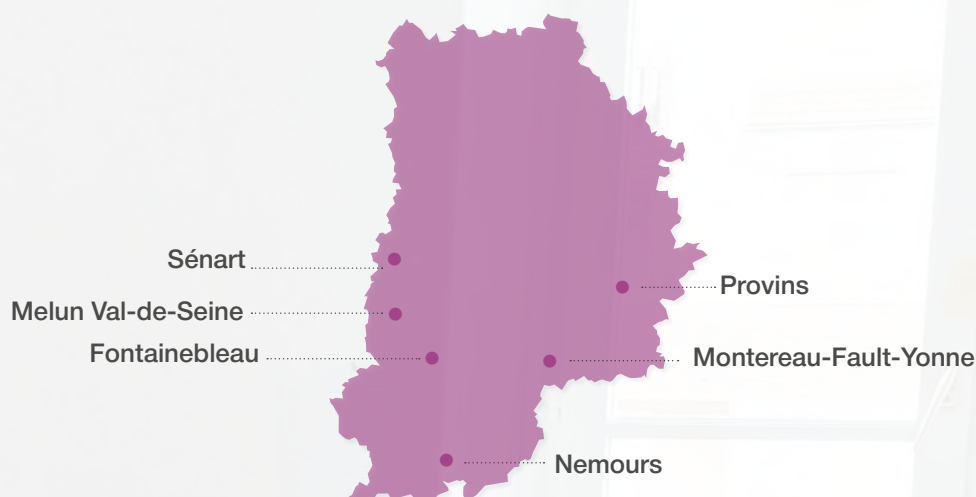
PERSONNELS

- 3 salarié-e-s (3 ETP) : Éducatrice spécialisée, conseillère en économie sociale et familiale, psychologue.
- Formations :
 - Incendie SST
 - Autodétermination
 - Troubles psychiques
 - Makaton
 - Bientraitance
 - GTAC (gestion aiguë des troubles du comportement)

INVESTISSEMENTS

- Remplacement de tous les canapés des Unités Camélia et Mimosa
- Pose de deux climatiseurs dans les bureaux exposés plein sud

Maisons des Solidarités Sud Seine-et-Marne



ACTIVITÉS

- Accompagnement de la personne accueillie pour des sorties non prévues par le contrat d'accueil ;
- Organisation de projets collectifs d'animation hors du domicile ;
- Médiation en cas de litiges entre la personne accueillie et l'accueillant familial , cercle familial... ;
- Mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil familial ;
- Communication, information et documentation ayant pour objectif de promouvoir l'accueil familial (participation au Forum d'Hautefeuille, Journée du handicap à Montereau-Fault-Yonne) ;
- Recherche de places en établissement social ou médico-social pour un accueil temporaire ou pour un séjour vacances adaptés, pendant la période de congés de l'accueillant familial ou pour une réorientation à la demande de la personne accueillie ;
- Accompagnement et appui technique aux accueillants familiaux ;
- Construction de liens de travail et d'entraide, organisation de réunions d'échanges par thème pour les accueillants familiaux.

Le TRS 77 est chargé de :

- Réaliser une enquête sociale en vue de l'obtention d'un agrément délivré par le Conseil Départemental ;
- Mettre en lien les accueillants familiaux avec une personne accueillie susceptible d'être accueillie à leur domicile ;
- Effectuer un suivi des personnes accueillies et des accueillants familiaux ;
- Proposer des activités aux personnes accompagnées afin de les sortir de leur contexte de prise en charge.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Établissement d'accueil non-médicalisé, Les Ormes propose trois services : un hébergement permanent, un accueil de jour et un hébergement d'accompagnement et d'observation qui accueillent des adultes en situation de handicap mental qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

L'accompagnement proposé vise à maintenir et/ou développer l'autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne. Des activités socio-éducatives viennent étayer le projet individualisé de la personne.

L'EANM Les Ormes disposent depuis 2023 des capacités d'accueil suivantes :

- 24 places permanentes en internat ;
- 10 places d'accueil temporaire en cours de création ;
- 21 places en accueil de jour.

PERSONNELS

- 36,5 ETP
- Formations :

DEJEPS
AFGSU
TSA
SDN
ES
HACCP
Autodétermination
Habilitation électrique
MAKATON
RBPP
Extincteur
SST initiale / recyclé
Analyse des pratiques à l'internat
Analyse des pratiques à l'accueil de jour

INVESTISSEMENTS

L'EANM Les Ormes a terminé ses travaux et l'accueil temporaire est en monté en charge.

Du mobilier a été acheté pour les chambres du service d'accueil temporaire et le salon, ainsi que l'installation d'un home cinéma.

ACTIVITÉS

- EPMS Fontenay Trésigny ;
- IME Le Reverdi ;
- IME La Pépinière ;
- Mairie de Bombom ;
- Mairie des Écrennes ;
- Équitation ;
- Médiathèque de Melun ;
- Médiation animale ;
- Musicothérapie ;
- Tir à l'arc : Profil Évasion ;
- Ciel Bleu : gym douce et ping-pong ;
- La Fée du spa : massage, relaxation...
- Piscine de Grandpuits



SORTIES et TRANSFERTS

- Cinémas ;
- Restaurants ;
- Émissions de TV ;
- Spectacle Théâtre de Sénart ;
- Pique-nique ;
- Sortie au MAS du Mée-sur-Seine pour des spectacles ;
- Transfert à Berck – festival international du cerf volant ;
- Transfert à la Palmyre ;
- Transfert dans les Vosges ;
- Transfert à Annecy ;
- Transfert à Colmar ;

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Le Cèdre Bleu accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté, centré sur le statut d'adulte et l'auto-détermination.

L'établissement bénéficie d'une capacité d'accueil en internat de 28 places (accueil permanent) et 2 en accueil temporaire.
L'accueil de jour dispose pour sa part de 9 places.

PERSONNELS

- 39 salarié-e-s (34 ETP)
- Formations :
 - Auticiel
 - Accompagnement vie affective et sexuelle Vie affective et sexuelle (Personnes Accueillies et Professionnels)
 - SST initiale et recyclage
 - Extincteurs
 - Évacuation incendie AFGSU
 - Habilitation électrique

INVESTISSEMENTS

- Réparation des WC (unité).
- Réfection des murs :
 - Une chambre de l'unité Grèce.
 - Une chambre de l'unité Asie.
- Réfection du mur de la salle TV.
- Travaux d'embellissement en cours dans la salle TV et la salle détente/bien-être.
- Mise en place d'une cuisine thérapeutique :
 - Peinture des murs.
 - Installation du matériel (meuble en inox et appareils électroménagers).
- Remplacement de l'ensemble de la robinetterie au niveau de l'entrée du réfectoire (point d'eau destiné au lavage des mains).

ACTIVITÉS

- Atelier pâtisserie
- Activités citoyennes
- Activités ludiques
- Activités socio-culturelles (partenariat avec le centre socio-culturel de Damartin)
- Zumba
- Tennis
- Boxe
- Danse
- Barbecue
- Balades - marche
- Foot adapté
- Activité avec le GEM de Meaux
- Participation à l'entretien du parc du complexe Le Cèdre Bleu /La Marguette



SORTIES et TRANSFERTS

- Bowling
- Cinéma
- Restaurant
- Participation annuelle à la brocante de Juilly
- Préparation des portes ouvertes - exposition des travaux des personnes accompagnées
- Spectacle de danse des personnes accompagnées, en partenariat avec l'association Juilly
- Rencontre avec des établissements scolaires dans le cadre de la formation (présentation des métiers du Secteur médico-social. Poursuite de notre thématique : « Changer le regard sur le handicap » auprès des écoles, des Juliaciens, etc.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, La Marguette accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement peut accueillir 43 personnes accompagnées de façon permanente et propose 2 places en accueil temporaire.

PERSONNELS

- 35 salarié-e-s (33.45 ETP)
- Formations :
 - Formation AFGSU Niv.2
 - Accompagnement à la mobilité – techniques de manutention du corps humain
 - ABA PECS
 - Premiers secours en santé mentale
 - Formation vie sexuelle et affective
 - Sauveteur Secouriste au Travail

INVESTISSEMENTS

- Rénovation complète de 2 chambres au sein du village

ACTIVITÉS

- Piscine ;
- Pétanque ;
- Gym douce ;
- Équitation ;
- Boxe adaptée ;
- Médiathèque ;
- Bowling ;
- Danse ;
- Art-thérapie ;
- Activités manuelles et créatives...;
- Relaxation, reiki, sophrologie, esthétique...;
- Entretien des espaces verts.



SORTIES et TRANSFERTS

- Transfert sur la Côte d'Opale
- Parc Astérix
- Mer de Sable
- Fête de Territoire sur le thème des Jeux Olympiques
- Sortie pour les Jeux Olympiques à Paris puis à Vaires-sur-Marne pour l'épreuve de canoë-kayak
- Sortie cinéma

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Le Chêne Rouvre accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement peut accueillir 27 personnes accompagnées de façon permanente et propose 1 place en accueil temporaire.

PERSONNELS

- 28 salarié-e-s (24 ETP)
- Formations : Makaton
Évacuation / SSI
Formation extincteurs
SST

INVESTISSEMENTS

- Entretien courant du bâtiment
- Début des travaux pour réhabiliter un des chalets en salle de sport

ACTIVITÉS

- Activité esthétique
- Activité manuelle
- Troc des fleurs à l'abbaye de Faremoutiers en partenariat avec le CCAS
- Loto
- Piscine
- Le paraclet : médiation animale
- Danse
- Musicothérapie
- Multi-sport
- Tennis de table
- Gym douce
- Poterie
- Tricot avec des intervenants extérieurs,
- Promenades,
- Préparation de repas et desserts en cuisine thérapeutique
- Soirée des Awards avec les surveillants de nuit



SORTIES et TRANSFERTS

- Bowling
- Cinéma
- Expo LEGO Puissance Brick
- Ferme pédagogique
- Sealife
- Parc félin
- Château de Vaux-le-Vicomte
- Mer de sable
- Cueillette de fruits
- Loto de Hautefeuille
- Atterrissage du Père Noël à l'aérodrome de Coulommiers Voisins
- Transfert au zoo de la Flèche
- Transfert dans la Baie de Somme
- Transfert dans les Vosges

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Les Tilleuls accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 18 places en internat et 1 place en accueil temporaire.

PERSONNELS

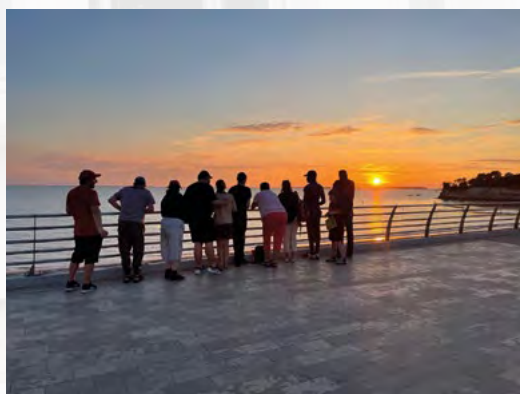
- 28 salarié-e-s (22 ETP)
- Formations :
 - Évacuation/SSI
 - Extincteurs
 - Autodétermination
 - Vie affective et sexuelle
 - TND/TSA
 - AFGSU
 - SST
 - Analyse des pratiques professionnels

INVESTISSEMENTS

- Réfection du sol du réfectoire
- Achat de nouveaux canapés
- Réfection de deux salles de bain
- Réfection des noues de la toiture

ACTIVITÉS

- Sport adapté
- Piscine
- Randonnée
- Esthétique et estime de soi
- Reiki
- Activités éducatives et cognitives
- Musique / chant
- Activités manuelles
- Jeux de société
- Médiathèque
- Sortie achat goûter
- Pâtisserie
- Cuisine thérapeutique



SORTIES et TRANSFERTS

- Cinéma
- Concerts à la Foire de Chalons-en-Champagne
- La Fertoise Octobre Rose
- Match de handball
- Galaxy All Star à l'Arena de Reims
- Marché de Noël secteur 77
- Pique-nique
- Parrot World
- Bateaux électriques à Meaux
- Spectacle de magie
- Ferme pédagogique, serres de Morras
- Transfert Saint-Malo du 24 au 28 Juin 2024, 12 personnes accueillies et 6 éducateurs
- Transfert Lac du Der du 08 au 12 Juillet 2024, 6 personnes accueillies et 3 éducateurs

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, le Ginkgo Biloba accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

Le Ginkgo Biloba propose 38 places en internat et 1 en accueil temporaire.

PERSONNELS

- 37 salarié-e-s (37 ETP)
- Formations :
 - Les troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner
 - AFGSU
 - TSA ABA
 - Évacuation/SSI
 - Formation extincteurs



ACTIVITÉS

Pôle sportif :

- Sport adapté avec Anthony, coach sportif
- Remise en forme aqua gym
- Courses de remise stretching et step
- Marche douce et marche nordique
- Salle sportive grand jeux extérieurs
- Équitation
- Tir à l'arc
- Danse

Pôle Pédagogique et Cognitif :

- Lecture du petit quotidien
- Débat citoyen
- Bibliothèque ambulante
- Jeux de société
- Activités éducatives et cognitives
- Musée – visite Paris
- Repère dans le temps et l'espace

Pôle bien-être :

- Reiki
- Équithérapie
- Médiation canine
- Ostéopathe
- Salle de relaxation
- Séance balnéo

Pôle expression :

- Théâtre
- Expression créative
- Café/papotage
- Groupe parole filles
- Groupe parole garçons

Pôle espace technique :

- Bricolage
- Réparation
- Déménagement
- Création – construction
- Nettoyage extérieur
- Intervention sur le Chêne Rouvre
- Logistique « Aller chercher la commande à Bray »

Pôle hôtellerie – tâches fonctionnelles

- Entretien locaux
- Écriture menu sur tableau
- Hôtellerie
- Repas plaisir – préparation « apéro » du samedi soir

SORTIES et TRANSFERTS

- 2 transferts au camping « Le Bois Pastel » à Cancale en juin 2024 en mobil-home
- 2 transferts week-end « À la découverte du camping sous les tentes » en Normandie et dans le Centre Val de Loire
- Semaine banalisée avec sport rural autour des jeux du cirque et d'une course d'orientation
- Base de loisirs
- Jeux extérieurs
- Marché de Noël de Reims
- Brocante
- Restaurant
- Pique-nique
- Feux d'artifices
- Cinéma
- Bowling
- Ferme pédagogique
- Laser game
- Piscine
- Bateaux sur la Marne
- Organisation de séjours vacances
- Visite EHPAD

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, la résidence de Trois Maisons accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

30 places en internat permanent et 1 place en internat temporaire.

L'accueil de jour dispose quant à lui de 5 places (site d'Everly) et s'adresse à des personnes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé.

Ces personnes bénéficient d'une autonomie suffisante pour se livrer à des activités quotidiennes, tout en souhaitant vivre à domicile (en famille).

PERSONNELS

- 29 salarié-e-s (27 ETP)
- Formations :
 - Groupe d'Analyse des Pratiques
 - Analyse des pratiques professionnelles
 - Troubles psychiques
 - TSA
 - Sauveteur secouriste du travail
 - Habilitation électrique
 - Évacuation/SSI/extincteurs
 - Maîtresse de maison
 - Bientraitance

INVESTISSEMENTS

- Aménagement d'un espace d'accueil à l'entrée de l'établissement

ACTIVITÉS

Internat :

- Théâtre
- Cuisine pédagogique
- Équitation
- Sport adapté, randonnée
- Médiation animale
- Arts plastiques
- Groupe de parole
- Fêtes calendaires

Accueil de jour :

- Atelier « cyclo »
- Maçonnerie
- Espaces verts
- Arts plastiques
- Musique
- Esthétique
- Lien social
- Théâtre
- Jeu d'échecs
- Piscine



SORTIES et TRANSFERTS

- Randonnées
- Sorties culturelles
- Visites
- Cinéma
- Restaurants
- Bowling
- Parcs à thèmes
- 2 transferts pour l'internat : Beauval et Yonne
- 1 transfert pour l'accueil de jour : Normandie

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le foyer dispose d'une structure collective d'une capacité d'accueil de 39 personnes, réparties dans 29 chambres, dont 3 chambres doubles, 1 appartement de transition composé de deux chambres et 2 appartements éclatés sur l'extérieur pouvant héberger 4 résidents maximum.

Les appartements sont à proximité du foyer et de la structure de travail.

PERSONNELS

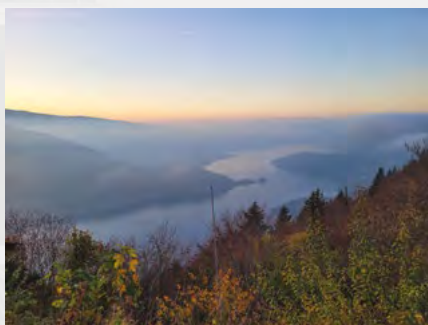
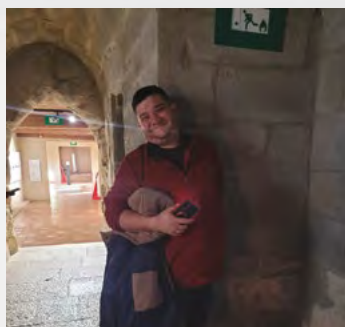
- 21 salarié-e-s (19,97 ETP)
- Formations :
 - Troubles du comportement
 - SST
 - Habilitation électrique
 - Analyse des Pratiques Professionnelles
 - Comprendre et prévenir les comportements problématiques
 - Évacuation Incendie

INVESTISSEMENTS

- Déménagement de l'infirmerie
- Création de deux nouvelles chambres
- Travaux de réhabilitation de l'appartement de transition.

ACTIVITÉS

- Lecture-écriture avec le Secours Catholique
- Salle de sport Orange Bleue
- Piscine
- Médiathèque
- Activités avec le GEM
- Boxe
- Basketball
- Sport Santé
- Chorale
- Piano



SORTIES et TRANSFERTS

- Center Parcs
- Zoo
- Visite de châteaux
- Représentation théâtrale sur le foyer
- Transfert en Belgique
- Transfert à Annecy

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, l'EANM Les Tournesols accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 42 places en accueil permanent et 1 place en accueil temporaire

L'accompagnement est organisé en unités de vie : Lilas, Camélia, Mimosa et Hortensia.

Les Tournesols propose également 9 places en accueil de jour sur le site d'Everly.

Une démarche d'inclusion et d'intégration est par ailleurs menée avec la commune de Donnemarie avec la participation des personnes accompagnées à de nombreuses activités municipales.

PERSONNELS

- 41 salarié-e-s (39 ETP)

ACTIVITÉS

- Fête de la Musique
- Barbecue
- Participation des Patalo à des concerts et représentations.
- Soins esthétiques, massage, détente
- Sport et danse, animé par un coach sportif
- Zoothérapie
- Théâtre
- Musicothérapie
- Dessin et décoration
- Atelier cuisine
- Pêche



SORTIES et TRANSFERTS

- Théâtre de Sens
- Cueillette de muguet
- Ferme pédagogique
- Spectacle équestre de chevaliers
- Brocantes
- Carnaval

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, La Maison de Corberon accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 24 places en accueil permanent.

PERSONNELS

- 25 salarié-e-s (22 ETP)
- Formations :
 - Habilitation électrique
 - SST initiale et recyclage
 - Évacuation incendie
 - Extincteurs

INVESTISSEMENTS

- Radiateurs

ACTIVITÉS

- Activités sportives : danse ; ping-pong ; vélo ; randonnées ; piscine
- Journée à thème (africaine, disco...)
- Expression : Kamishibai ; dessin ; peinture ; conte ; groupe de parole
- Bien-être : Reiki, relaxation, esthétique
- Ferme pédagogique
- Musique, musicothérapie et chorale
- Atelier bricolage /espaces verts
- Informatique
- Jeux de société
- Médiation animale
- Cuisine pédagogique
- Photographie



SORTIES et TRANSFERTS

- Biscuiterie de Reims
- Parrot World
- Laby maïs
- Château de La Motte Tilly, Château de Vaux-le-Vicomte
- Boîte de nuit, restaurant, bowling, cinéma
- Brocante, marchés de Noël
- Messes
- Journée Olympiade

MODALITÉS D'ACCUEIL

La Plateforme Adulte MAS La Joncherie accueille tout type de handicap, toutes modalités d'accueil (internat, externat, accueil temporaire, hors les murs). Les adultes accueillis nécessitent le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants.

L'établissement dispose de :

- 26 places en internat permanent
- 2 places en internat temporaire
- 1 place en accueil de jour
- 3 places MAS Hors-Les-Murs
- 8 places d'équipe mobile d'appui en santé pour adulte (EMASA)
- 6 places d'équipe mobile unité résidentielle TSA (EMUR)

PERSONNELS

- 54 salarié-e-s (41,43 ETP)
- Formations : Fonctionnement de l'alarme incendie
 HACCP

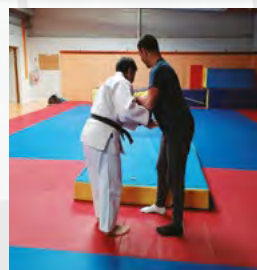
INVESTISSEMENTS

Création de trois nouvelles équipes mobiles:

- Équipe Mobile d'Appui en Santé Adulte (EMASA), qui vient en soutien aux établissements non médicalisés en renfort des équipes.
- Équipe Mobile Unité Résidentielle pour personnes TSA (EMUR TSA), qui accompagne des adultes autistes complexes.
- Équipe Mas Hors les Murs (MAS HLM), qui propose des accompagnements à domicile pour les personnes adultes porteuses de handicap.

ACTIVITÉS

- Judo adapté
- Gym douce
- Multi-sports
- Basket adapté
- Médiation animale
- Rencontre centre de loisirs
- Rencontre inter structure
- Socio-esthétique
- Médiation musicale
- Atelier sensoriels
- Atelier pâtisserie
- Repas thérapeutique
- Semaine à thème (Halloween, galette des rois, Noël...)
- Barbecue



SORTIES et TRANSFERTS

- Parrot World
- Bowling
- Patinoire
- Restaurant
- Nigloland
- Base de loisirs de Jablines
- Sortie à Berck
- Bases de loisirs Saint-Rémy-de-la-Vanne

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'équipe mobile de l'Unité Renforcée accompagne des personnes de plus de 16 ans en situation complexe d'autisme qui mettent en difficulté de manière récurrente et avec une grande intensité, tant les familles, les professionnels et les professionnels qui les accompagnent.

Ces 6 adultes sont pris en charge suite à une décision d'une instance régionale de coordination des admissions, dont les membres sont l'Agence régionale de santé, la MDPH, le Centre de Ressources Autisme d'Île-de-France, les Unités Mobiles Interdépartementales, l'USIDATU et l'URAT.

Les volets d'intervention principaux sont les suivants :

- Volet évaluation : évaluation fonctionnelle, problèmes somatiques, troubles socio-communicatifs, spécificités cognitives et sensorielles ;
- Volet intervention environnementale : cadre apaisé et sécurisé, lieux de calme - retrait, prévention et gestion des comportements de crise;
- Volet intervention éducative : apprentissages de stratégies alternatives, éducation physique et sportive ;
- Volet intervention thérapeutique : médiations corporelles favorables à l'apaisement des tensions, thérapies comportementales visant à diminuer les comportements-défis, suivi raisonné et argumenté des médicaments.

PERSONNELS

- Partenariat avec Défi Autisme qui emploie les psychologues et intervenants éducatifs.
- Effectif Adapei 77 en 2024 : 1 Directeur adjoint, 1 Aide médico-psychologique
- Formation :
 - Situations complexes de TSA : historique, clinique et dispositifs
 - Formation TND et TSA : identifier, décrypter, accompagner
 - Vie sexuelle et affective
 - Hygiène bucco-dentaire adaptée en structure médico-sociale

INVESTISSEMENTS

- Un véhicule

ACTIVITÉS

- Participation à des réunions de coordination de prise en charge de futurs bénéficiaires de l'Unité Renforcée avec l'ARS 77, le DOP de la MDPH, l'UMI, Défi autisme.
- Collaboration pour le futur projet architectural de l'Unité Renforcée et son équipement
- Élaboration de la convention de soutien et d'appui du dispositif
- Missions en doublon avec Défi Autisme pour faire connaissance avec les personnes accompagnées : Mas de Nemours
- Visites d'établissements partenaires du territoire : Ditaasc de Roissy, Mas Pavillon Royal de Nandy, MAS André Berge
- Présentation au Dispositif d'Appui à la Coordination DAC du dispositif
- Rencontre avec Collectifs Scène 77 : l'Association Art et Handicap pour le plateforme Adulte

Adapei 77

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes, propose un soutien aux Établissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM) et aux accueillants familiaux à domicile, dans l'accompagnement en santé de la personne en situation de handicap, en phase aiguë d'une maladie, ou en attente d'une orientation en Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM), ou en situation complexe.

L'EMASA intervient auprès d'adultes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap par la MDPH :

- Soit accueillis par un EANM,
- Soit accompagnés par des accueillants familiaux à domicile,
- Et ayant des besoins en santé non couverts,
- Et présentant une phase aiguë d'une maladie et/ou en attente d'une orientation en EAM et/ou en situation complexe.

L'Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes intervient actuellement auprès de 8 adultes.

PERSONNELS

- Effectif : 1 ETP d'IDE coordinateur, 1,5 ETP d'IDE, 3 ETP d'aides-soignants
- Formation :

Circuit de médicament
Hygiène bucco-dentaire (RHAPSOD'IF)
Hygiène (CPIAS)
Télémédecine
Incendie
TSA

PRESTATIONS

- Évaluation du besoin en santé, avec réalisation possible de bilans paramédicaux ;
- Intervention ponctuelle dans les soins techniques infirmiers dans l'attente de la mise en place de soins relevant du droit commun ;
- Soutien dans les soins de nursing auprès des personnes accompagnées ;
- Appui dans le domaine de la santé auprès des équipes d'EANM et des accueillants familiaux ;
- Coordination du parcours de soins des personnes accompagnées dans le cadre d'une réorientation en EAM ou d'une situation complexe ;
- Soutien des équipes dans la mise en œuvre d'une réorientation et la mise en relation avec les partenaires spécialisés ;
- Sensibilisation et actions de prévention auprès des équipes d'EANM.

MODALITÉS D'ACCUEIL

La Plateforme enfance La Pépinière accueille des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) avec ou sans troubles du spectre de l'autisme. L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement tend à favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

La Plateforme Enfance la Pépinière dispose de 83 places.

PERSONNELS

- 14 effectifs (10,7 ETP)
Embauche d'une assistante de service social pour l'ensemble de la Plateforme
- Formations
 - TSA
 - Bonnes pratiques professionnelles
 - Autodétermination
 - SSI
 - Télémédecine
 - Oct-Opus intitulé « parents : mode d'emploi, enjeux et défis dans le travail avec les parents »

INVESTISSEMENTS

- Création d'ouvertures dans les murs des salles de psychomotricité et la salle d'activités motrices en y implantant une baie vitrée
- Réaffectation de la salle de stockage et la salle Snoezelen

ACTIVITÉS

- Promenade
- Mosaïque
- Art plastique
- Lavage auto
- Cuisine
- Tournoi de foot
- Repasserie blanchisserie
- Entretien des locaux
- Industrie
- Atelier de communication, mise en place d'outils de communication adaptée
- Atelier autour des habilités sociales
- Sport adapté en partenariat avec l'UFOLEP : tir à l'arc, jeux de ballon, jeux d'orientation spatiale
- Médiation animale à la ferme pédagogique de Saintry
- Atelier cuisine ou pâtisserie
- Travail autour des jeux de société
- Atelier mobilité dans son environnement pour les plus jeunes et atelier mobilité dans les transports en commun pour les plus grands
- Atelier autour des contes



SORTIES et TRANSFERTS

- Deux transferts de 2 et 3 jours à Center Parcs
- Deux transferts de 3 jours dans la campagne seine-et-marnaise
- Un transfert de 5 jours dans un gîte en Normandie
- Visites de musées
- Balade dans des parcs et forêts
- Visite de Paris
- Bowling
- Piscine

6 rue des Clomarts
77130 Montereau-Fault-Yonne
01 60 96 23 12

6 rue Buat
77160 Provins
01 60 58 80 61

128 rue du Dr. Schweitzer
77480 Bray-sur-Seine
01 60 67 11 94

26 rue Einstein
77480 Bray-sur-Seine
01 60 67 25 40

esat@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'admission se fait sur notification d'orientation en milieu protégé « Orientation ESAT », avec mention « Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé » (RQTH), délivrée par la MDPH.

L'ESAT accueille des personnes à partir de 18 ans.

PERSONNELS

- Nouvelle organisation en cours de construction.
- 123 travailleurs handicapés (137 ETP accordés), 25 salariés de droit commun (25 ETP).
- Formation (salariés) : SST, formation incendie, manipulation d'extincteur, conduite de chariot élévateur.

INVESTISSEMENTS & TRAVAUX

- Renouvellement du parc « petit matériel » sur l'atelier Espaces verts
- 2 thermo-scelleuses pour la cuisine centrale de Bray-sur-Seine.
- Agrandissement de l'atelier conditionnement pour la nouvelle activité de sous-traitance industrielle
- 1 camion IVECO pour les livraisons de la centrale d'achats

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

- Maintien des acquis scolaires et savoirs de base
- Développer les connaissances professionnelles et organisation de formations (HACCP, sensibilisation électrique).
- Accompagnement administratif (CAF, CPAM, Mutuelle, MDPH, ouverture compte CPF, etc.).
- Sensibilisations sur la santé (hygiène alimentaire et hygiène de vie, vie sexuelle et affective : le consentement, la contraception, les MST etc.).
- Accompagnement au permis de conduire.
- Mise en œuvre du dispositif « Un avenir après le travail » et prise de contact avec les premiers partenaires.

GEM

- Assemblée générale constitutive de l'association du GEM « La casa des retrouvailles » à Bray-sur-Seine le 14 février 2024.

ESPACES VERTS

- Nouvel atelier mécanique pour le suivi et l'entretien du matériel Espaces verts.
- 85 tonnes de déchets verts évacués par les équipes

MULTI-SERVICES

- Création d'un nouveau flyer déjà distribué à plus de 400 exemplaires à Bray-sur-Seine et alentours.
- Nouvelle équipe mixte proposant des services décoration d'intérieur (peinture, tapisserie, revêtement de sol)

ENTRETIEN DES LOCAUX

- 14 clients pour 23 sites d'intervention.
- Jusqu'à 12 travailleurs handicapés en intervention simultanée.

CENTRALE D'ACHATS

- 8 fournisseurs pour 300 produits référencés
- 800 bons de distributions traités pour un CA de 343 K€ (+7.8%)

CONDITIONNEMENT

- Finalisation du projet de collaboration avec la maroquinerie de Montereau-Fault-Yonne pour un démarrage de l'activité de sous-traitance industrielle sur le 1er trimestre 2025.

CUISINES CENTRALES & LÉGUMERIE

- Une embauche en milieu ordinaire.
- Nouveau prestataire aux cuisines centrales de Bray-sur-Seine et Rubelles : Sogeres remplace Elior.
- Victoire de l'équipe de Rubelles à la finale régionale du concours de pâtisserie « *Un pour tous, Tous pour un* », organisé par le groupe Sodexo, en collaboration avec notre partenaire Sogeres.
- Approvisionnement en légumes gamme 4 du restaurant Le Relais de Perceneige.
- Développement de l'offre à l'étude pour répondre à un marché public.

BLANCHISSERIE

- Nouveau client : cuisines centrales de la commune de Montereau-Fault-Yonne avec 14 points de ramasse.
- Première participation à un appel d'offre public : appel d'offre du SDIS 77 pour un marché de traitement du linge du centre de formation, réservé ESAT/EA

Adapei 77, association Loi 1901, 2 ter rue René Cassin - 77 000 Melun
Directeur de la publication : Dominique Chapron
Éditorial et maquette : Charlotte Vassallo et Sarah Guéry

© Tous droits réservés - 2025.
Intérieur : DR

Imprimé par Graphic Union, 4 rue de la Petite Ferme - 77173 Chevry-Cossigny

